VOLUME V. — WINNIPEG, MERCREDI, 12 SEPTEMBRE 1917 — NUMERO 18

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - - - - $1.50
Union Postale - - - - - - $2.00

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619 Ave McDermot
Téléphones Garry 4264-4265

LA FAMILLE GORMIER
Brillant succès

Le village de La Salle est situé à 16 m. au sud du centre de Winnipeg et à 9 milles de ses limites, sur l'embranchement du C. P. R., qui va de Winnipeg à Deloraine et à Gretna. Il y a quatre trains de passagers par jour. Deux autres chemins de fer, l'un 6 milles à l'est et l'autre 6 milles à l'ouest, mettent tout le monde près d'une gare. Un chemin de fer électrique qui après la guerre se rendra à La Salle, vient à deux milles des limites de la paroisse et fait un voyage à Winnipeg une fois par heure.

La Salle est situé dans la vallée de la rivière Rouge, si fameuse pour la culture du blé. Il est traversé par la rivière du même nom, ce qui est un grand avantage pour abreuver les troupeaux de toutes espèces. On y trouve de l'eau partout et en grande quantité en creusant 35 à 40 pieds de profondeur. Le village a une gare, deux magasins, deux cours à bois, deux charpentiers, un cordonnier, un bureau de poste, etc., etc. La paroisse a trois écoles bilingues fréquentées seulement par des catholiques. Un prêtre réside ici et n'a pas de mission. Nous avons une des plus belles églises de paroisse du Manitoba.

On trouve encore à La Salle de bonnes terres à vendre tout près du village, et plusieurs à quelques milles. Tout Canadien qui désirerait s'établir avec sa famille pourrait acheter autant de terrain qu'il désire à des prix variant de $30 à $40 l'acre, en montant. Depuis 20 ans la récolte n'a jamais été de moins de 20 minots de l'acre dans le labour d'été.

Toutes les familles qui se sont établies ici et y ont persévéré sont parvenues à l'aisance. La famille Cormier, arrivée avec $5,000, possède maintenant près de $300,000. Jos. A. Cormier, l'aîné, a commencé avec $1,500, le 4 décembre 1896. Il est bon de faire remarquer que si les terres se vendaient bon marché, le blé aussi se vendait à très bas prix. La première année il vendit son blé 47 sous, la seconde 37 sous le minot. Cet homme a présentement huit enfants: deux achèvent leur cours au couvent. Il s'est bâti une maison qui, avec les dépendances lui a coûté $12,000. Il possède 800 acres en culture, 160 en foin, des intérêts dans 480 acres en culture et une ferme dans l'Indiana de 368 acres. Il a 12 chevaux de travail, 40 bêtes à cornes, cochons, moutons, etc. Ses instruments aratoires sont les plus perfectionnés: tracteur à gazoline pour labourer, engin à vapeur pour battre, automobile, enfin tout pour au moins $70,000.

Ses cinq frères, Alfred, Donat, Philippe, Charles et Albert, ont moins grand de terre, mais ont tous les propriétés qui avec leur roulant, valent de $40,000 à $50,000.

Thomas Comeau, marié en 1899, commença avec $500. Il a maintenant 8 enfants, 160 acres de terre, 40 bêtes à cornes, 8 chevaux, 25 cochons, etc. Il a une très bonne maison, des étables, des remises, des graineries et tous les instruments pour cultiver sa terre, en tout $25,000 à $30,000. Ses deux frères, Joseph et Hormisdas, sont aussi bien que lui.

La famille Lagassé, arrivée en 1904 avec six garçons et sept filles, apporta $4,500 avec elle. Aujourd'hui elle a 1,000 acres de terre, 26 bêtes à corne, 30 chevaux, 3 tracteurs, une automobile et tout ce qu'il faut pour la culture, ainsi qu'une magnifique résidence. Tous ces terrains sont autour du village. Le tout vaut au delà de $100,000.

Cette liste de noms vous prouve que tous ceux qui se sont établis à La Salle et y ont persévéré se sont enrichis. Si vous désirez vous établir ou établir vos enfants, venez voir La Salle. Vous avez tout à gagner.

Un rustique.

MOUTONS

L'élevage des moutons n'a jamais été une branche très importante de la culture au Manitoba. Ce n'est pas que nos terres, notre climat ou nos champs ne conviennent pas à cet élevage, les moutons au contraire se plaisent remarquablement bien au Manitoba. Mais cette industrie a été retardée par les coyotes et le manque de clôtures. Cependant, depuis cinq ans le nombre des troupeaux appartenant à des cultivateurs accuse une augmentation constante. En 1915 et 1916 le Ministère provincial de l'agriculture du Manitoba, agissant comme intermédiaire pour les cultivateurs, a vendu, sur une base coopérative, toute la laine qui était expédiée. Grâce à l'obligeance du Ministère fédéral de l'agriculture, toute cette laine a été classée par un expert du gouvernement fédéral et un fait significatif c'est que la quantité a atteint cette année le chiffre de 160,000 livres, au lieu de 70,000 livres l'année dernière. Les prix obtenus l'année dernière étaient de 26.8 cents; cette année ils ont été de 31.9 cents.

On garde plusieurs races de moutons au Manitoba, mais les races des Dunes sont les plus nombreuses; le sang du Leicester est largement répandu.

DISPARAITRONS-NOUS

Que nous sommes en danger de disparaître au Manitoba, cela ne laisse aucun doute dans l'esprit d'un grand nombre d'entre vous, compatriotes de la province de Québec. A quatorze cents milles, à travers la fumée des luttes scolaires en notre province, nous vous semblons isolés, sans cohésion, perdus dans cet immense Manitoba, noyés au milieu d'une population étrangère. Et vous vous demandez à quoi bon venir nous retrouver. Ne serait-ce pas vous vouer à sombrer tôt ou tard dans l'élément anglais ou étranger, renoncer dès aujourd'hui à demeurer français et catholique dans votre descendance?

Préjugé que tout cela et d'autant moins raisonnable qu'il se heurte à la vérité la plus précise et la plus concrète.

Vraiment il y a quelque chose de mirobolant dans la croissance du groupe français au Manitoba. A peine a-t-il quarante ans de vie. Ses fondateurs vinrent d'un peu partout: Québec, Etats-Unis, France, Belgique et Suisse. On ne saurait dire qu'ils arrivèrent riches au Manitoba. D'aucuns avaient un peu d'avoir, mais le grand nombre n'avaient pour toute richesse que de l'espoir, du courage et de la bonne volonté.

Qu'est devenu ce grain de semence française et catholique?

Un groupe français de trente-cinq à quarante mille. Une solide colonie a conquis l'est et l'ouest de la Rivière Rouge, une autre s'est fortement établie dans le sud-ouest manitobain, les paroisses d'un troisième groupe enjolivent les rives de l'Assiniboine, tandis que d'autres groupes prospèrent au sud du lac Dauphin et entre les lacs Winnipeg et Manitoba. La vie de ces Canadiens-Français ne diffère guère de la vôtre, compatriotes de la province de Québec: ils ont église où l'on ne parle que français, école où on l'enseigne quoi que dise la loi. Toute paroisse un peu importante a couvent et religieuses, souvent frères enseignants. Prise sur le vif, dans l'intime de la vie quotidienne, notre paroisse est toute française. Il en est où l'on ne saurait trouver deux familles de langue anglaise.

Semblable vitalité a quelque chose qui déconcerte au premier abord, surtout si l'on n'a jamais noté dans l'histoire canadienne la prestigieuse, quasi miraculeuse, abondance de vie nationale et religieuse de l'élément canadien-français. Et l'on ne peut se retenir de nous dire: "Mais n'avez-vous pas subi des pertes, votre groupe n'a-t-il pas perdu de ses fils depuis quarante ans?"

Non, absolument pas. Nous pouvons avec la plus grande fierté nous rendre à nous-même ce magnifique témoignage. Nous n'avons rien perdu. Belle preuve de notre vitalité et surtout éloquent démenti à ceux qui ont prédit notre ruine et notre disparition: plus encore, magnifique promesse de survivance, de solide avenir; excellente raison pour vous, compatriotes de la province de Québec, de faire taire vos préjugés et de venir nous rejoindre.

Nous n'avons pas perdu de terrain. Plus, nous avons avancé, rendant plus français et catholiques qu'il y a dix et vingt ans les régions que nous avons colonisées. Chiffres en mains, nous pourrions vous démontrer, — ce que nous nous proposons de faire dans un prochain article, — que nous avons fait tache d'huile là où nous nous sommes établis, acquérant peu à peu des terres avoisinantes appartenant aux Anglais ou à des fermiers d'autres nationalités. Des villages contenant, il y a quinze ans, un vingt-cinq pour cent de population anglaise n'en contiennent aujourd'hui ni peu ni prou. C'est ainsi que tous ceux qui entrent en contact avec nos villages français manitobains doivent avouer que ce sont des centres essentiellement français, inaccessibles à l'assimilation et où l'on peut vivre avec l'entière certitude de demeurer catholique et français et d'y élever des enfants catholiques et français.

Que ceux qui doutent viennent entendre de leurs propres oreilles et juger de leurs propres yeux. Ils trouveront, comme tant d'autres l'ont déjà expérimenté, la réalité des faits beaucoup plus convaincante que tout ce que nous pourrions écrire.

LEGUMES

L'arboriculture fruitière est encore dans son enfance. De toutes les phases de la production des plantes, il n'en est aucune où Dame Nature ait si clairement démontré aux premiers colons que le climat du Manitoba ne ressemble pas au climat de l'Est. Des milliers d'arbres venant de pépinières de l'Est, et représentant des variétés qui s'étaient montrées très rustiques dans l'Ontario, ont dû être jetés sur le tas de broussailles. Ce climat, où le thermomètre descend à 40 degrés sous zéro, demande des variétés avec un sang plus vigoureux dans leurs veines. Déjà on voit, ci et là, de petits vergers de pommiers et de pruniers qui entrent en rapport. Les succès les plus brillants ont été obtenus par M. A. P. Stevenson de Morden, qui récolte tous les ans des pommes, des prunes et des cerises de douzaines de variétés.

Quant aux petits fruits, la question est toute différente. Nous n'en sommes plus à démontrer que les gadeliers, les groseillers, les framboisiers et les fraisiers peuvent réussir dans la province et tous les cultivateurs qui plantent des variétés convenables peuvent facilement produire tous les fruits dont ils ont besoin pour la maison. Le facteur qui gêne le plus cette culture, est peut-être le manque de pluie en été.

Les légumes de toutes sortes viennent merveilleusement et rapportent abondamment.

M. JOSEPH DIONNE
En vingt ans

1888

M. Ernest Dionne laissait Louiseville, P. Q., en 1888 et arrivait à Saint-Joseph, Man., le 13 octobre de la même année avec un capital de $1,500, dont il se servit pour faire l'acquisition de deux terres de 160 acres chacune, d'une paire de boeufs de $210 et d'une paire de chevaux de $350.

En janvier, 1893, il descendait à Louiseville, P. Q., et épousait Mlle Clémentine Morin, de Maskinongé.

1917

Aujourd'hui M. Ernest Dionne est en possession de 1760 acres de terrain, dont 1,120 acres à Saint-Joseph, et 640 acres dans l'ouest, du côté de Radville, Sask.

Les 1,120 acres à Saint-Joseph—ou 7 terres de 160 acres chacune—sont évalués à	$35,000.00
Les 640 acres—ou 4 terres de 160 acres—valent	12,800.00
En outre il a:	
21 chevaux à $175	3,675.00
26 vaches lait. à $80	2,080.00
44 petits animaux	1,320.00
37 cochons du printemps	370.00
8 cochons d'un an	280.00
De plus, il a:	
1 engin traînant 8 charrues	3,800.00
1 petit engin à gazoline pour bois, grain, etc.	600.00
Automobile	575.00
7 wagons	490.00
Forge, etc.	410.00
4 "binders"	640.00
5 charrues "gang"	260.00
Herses	240.00
2 rouleaux "hacker"	125.00
3 semeuses	275.00
1 wagon servant pour engraisser la terre	75.00
1 cultivateur à blé d'Inde	72.00
2 cultivateurs ordinaires	100.00
1 disque	40.00
2 moulins à foin	50.00
1 râteau	30.00
1 coupe-paille	140.00
Total	$63,522.00

Il faut ajouter que M. Dionne a pour partager son bonheur une famille de 13 enfants, dont six garçons.

M. Dionne a à récolter cette année: 475 acres de beau blé; 175 acres d'avoine; 125 acres d'orge; 65 acres de seigle.

Produits laitiers

L'industrie laitière manitobaine se distingue tout particulièrement par la fabrication du beurre de beurrerie. Il y a dans la province 36 beurreries et 30 fromageries. Un fait plutôt remarquable, c'est que presque toutes ces dernières se trouvent dans les districts français et mennonites, tandis que les premières sont éparpillées sur toute la province. En 1915 le Manitoba a exporté un total de 53 wagons de beurre de beurrerie. La production et les prix étaient les suivants:

Produit	Livres	Prix, Cent.
Beurre de laiterie	4,150,444	23.0
Beurre de beurrerie	5,839,667	29.0
Fromage	726,725	15.0
Lait	44,079,000	2.1
Crème douce en livres de gras de beurre	496,334	32.0

En ces derniers dix ans un développement s'est produit en ce qui concerne l'industrie laitière au Manitoba. C'est le mouvement des beurreries centrales. Aujourd'hui les patrons des beurreries ne se recrutent plus comme autrefois exclusivement sur les routes qui peuvent être parcourues par une voiture. La grande beurrerie, dont le volume des affaires croît toujours, ne reçoit de crème que celle qui lui est expédiée par les chemins de fer portant un wagon de bidons de crème et de lait. Quoique l'on puisse dire au sujet de ce développement, on peut affirmer qu'il favorise l'extension de l'industrie laitière dans les districts où les cultivateurs laitiers ne sont pas encore suffisamment nombreux pour soutenir une beurrerie locale. Il a donc été positivement avantageux pour la province.



QU'EN DITES-VOUS?

Les deux vignettes ci-contre représentent, l'une le presbytère et l'église, et l'autre le couvent de la paroisse de Sainte-Agathe, située le long de la Rivière Rouge et à peu de distance de Winnipeg. Ce couvent, qui existe depuis 18 ans, est sous la direction des soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie. Chaque année plusieurs élèves y subissent les examens exigés par l'Etat. L'an dernier quatorze élèves ont été présentées et tous ont réussi. Ce couvent compte aujourd'hui sept religieuses et 120 élèves. On y donne un cours complet en français et en anglais.



UNE PAROISSE D'AVENIR

Nous sommes heureux de féliciter les nombreux visiteurs qui sont venus dans notre paroisse la semaine dernière. Quelques-uns, désireux d'avoir une honnête aisance et couler une vie moins coûteuse que dans les villes, y ont choisi leur coin de terre.

Nous avons parlé, dans le numéro de la **Liberté** du 22 août, des beautés du site, mais permettez-nous de joindre "l'utile à l'agréable".

Sur les "homesteads" qui s'ouvrent aux colons peu favorisés de la fortune, nous y trouvons de 10 à 15 acres de bois-marchand, ce qui permet aux nouveaux défricheurs de faire leurs constructions à bon marché, car ils peuvent faire scier leur bois au moulin à scie du Lac du Bonnet pour $10 à $12 le mille pieds.

Le reste du terrain est facile à faire, et en deux ans un homme laborieux peut préparer à la culture de 30 à 40 acres, quelquefois plus.

En attendant la première récolte, fruit de son labeur, le colon trouve du travail pour lui permettre de maintenir sa famille et faire quelques économies. Le moulin à scie emploie en été, c'est-à-dire pendant quatre ou cinq mois, une centaine d'hommes, et en hiver quasi autant pour le bûchage du bois.

La municipalité elle-même, par ses travaux de drainage et de chemins, donne aux colons une source de revenus et aux terres une valeur inappréciable. Les salaires y sont assez élevés et le coût de la vie est raisonnable.

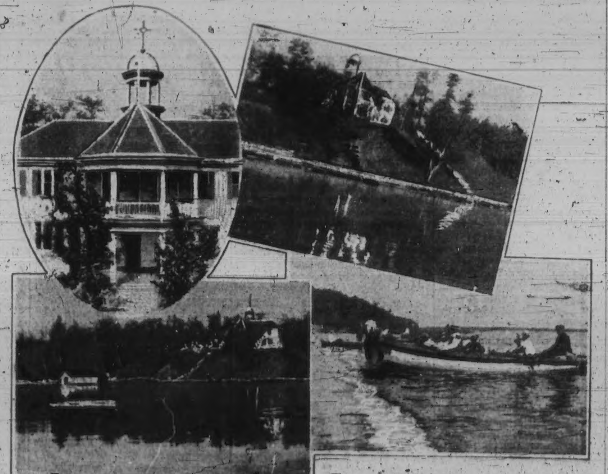
Nous vous recevrons à bras ouverts, chers colons, et nous essaierons de vous procurer la vie prospère et agréable.

Venez, vous êtes les bienvenus.

Offre avantageuse

100 acres de belle terre, à 2 milles du village, avec bâtisses, ruisseau, longeant la terre, et un bon chemin la contournant. $10 de l'acre. Le "homestead" voisin pourra être acheté sous peu à des conditions très favorables aussi.

Ne manquez pas cette chance.



Terres à acheter

Township 15, Sec. 15, R. 11, sur le bord de la rivière: 139 acres. Magnifique terre pas bâtie; pour $1,500.

Township 15, Sec. 1, R. 10. Le quart sud-ouest, à 1 mille du village: très bonne terre, à bonnes conditions.

Township 16

Tout le quart de section nord-ouest, très bon, à 6 milles du village.

Toute la section 5, très bon, 6 milles du village.

Le quart nord-ouest, section 6, très bon, 6 milles du village.

Toute la section [illegible], très bon, à 6 milles du village.

Le quart sud-ouest, Section 9, très bon, à 6 milles du village.

Le quart nord-ouest, Section 9, très bon, à 6 milles du village.

La moitié de la section 17, très bon, à 6 milles du village.

Trois quarts de la Section 18, très bon, à 6 milles du village.

Toute la section 19, très bon, à 6 milles du village.

Toute la section 20, très bon, à 6 milles du village.

Trois quarts de la Section 21, très bon, à 6 milles du village.

Une partie de la section 22, très bon, à 6 milles du village.

Toute la section 23, très bon, à 6 milles du village.

Venez au Lac du Bonnet!

Un ami.

PLACE STABLE

Français, âgé de 50 ans, veut position stable et de confiance. Ecrire en français à

J. Favrie,
Bonnyville, Alta.

LE COIN DES DAMES

L'OUVERTURE des classes est faite depuis quelques jours et notre Collège, nos pensionnats et nos écoles sont en plein exercice. A partir des tout-petits jusqu'aux grands, tous se sont mis à l'oeuvre, les uns sans bien comprendre encore les bienfaits de l'éducation, les autres avec plus ou moins de répugnance ou avec de la révolte dans le coeur, et la majorité, — ceux qui réfléchissent, ceux que l'âge a commencé à mûrir, — avec énergie et courage.

Les débuts d'une année scolaire sont toujours arides et pénibles, et pour l'enfant et pour le maître. Le premier revient se pencher sur ses livres et ses cahiers la tête encore remplie des amusements de la vacance. Pour le maître c'est l'exercice pénible de l'autorité; c'est le travail de mettre ses élèves à l'étude, d'inculquer dans leur intelligence que la science ne s'acquiert pas seule, mais qu'elle est le fruit du travail soutenu de l'application de tous les jours.

Si le maître enseigne à l'enfant la manière d'étudier, lui communique sa propre science par des explications nettes et précises, il ne peut, bien souvent, réussir. Certains sujets sont réfractaires et exigent une attention soutenue qu'il est impossible au maître de donner, car ce serait retarder le progrès des autres élèves. C'est ici qu'incombe aux parents la tâche, dans une certaine mesure, de suppléer à l'enseignement du maître.

Il n'est pas donné à tout enfant de connaître la manière d'étudier, de comprendre ou de saisir le sujet traité, de résoudre un problème ou une question compliqués. Alors le secours des parents sera à cet enfant d'une aide incalculable. Le professeur, en classe, ne peut donner qu'un temps limité, par jour, sur les sujets enseignés, et le programme des études, surtout dans nos écoles publiques, est surchargé. Si l'enfant est lent à saisir, à comprendre, il ne saura suivre les explications et sera vite dans le dédale des choses inconnues et incomprises. De là, bien souvent, le découragement, la répugnance à se rendre à l'école et quelquefois l'insubordination.

Les parents qui ont vraiment à coeur l'éducation de leurs enfants doivent se rendre compte de leurs progrès. Les maîtres ou maîtresses se montreront certainement flattés de l'intérêt que les parents portent à l'étude de leurs enfants.

Si les parents sont, à la fin d'une année scolaire, fiers des succès de leurs enfants, tout le mérite ne doit pas être attribué aux talents de l'élève; il ne faut pas oublier que les maîtres ou les maîtresses ont droit à une large part, car pendant dix longs mois ils l'ont soutenu, guidé, aplani les difficultés sans nombre du cours d'étude, ils lui ont, en un mot, infusé leur science.

Ne refusons pas de consacrer quelques instants de notre temps pour soutenir l'inseignement du maître, l'enfant en profitera et le maître saura apprécier l'aide qu'on lui donne.

GERTRUDE.

MA nièce va entrer au couvent. Elle est heureuse et ne se lasse pas de contempler son trousseau de pensionnaire. Quand j'arrivai à la maison hier soir, elle dit à sa mère: "Maman, montre donc à Tante Jacqueline mon linge pour aller au couvent." Pour lui faire plaisir, je pris dans mes mains l'un après l'autre chacun des articles que j'avais vus déjà et j'admirai beaucoup chaussures, vêtements et robe noire. Sa robe noire surtout, elle l'aime tant qu'elle aurait voulu la revêtir tout de suite! C'est nouveau pour elle, pensez donc! En voyant cette petite figure rayonnante, je me rappelais cet enthousiasme de la première heure que j'avais manifesté quand on m'avait annoncé que j'allais en pension. J'étais si froufrou que j'en avais besoin, et on ne se gênait pas pour me le dire. Pourtant, je voyais tout en rose. Et puis est-ce qu'on peut réaliser ce qu'est l'ennui quand on n'a jamais quitté ses parents? Aussi est-ce le coeur à la joie que je voyais mettre mon linge en piles dans ma petite malle.

Mais quand j'approchai de cette grosse bâtisse à l'air imposant, quand je me vis dans un grand parloir où toutes les chaises étaient alignées symétriquement et que la bonne mère au costume étrange et inconnu de moi voulut caresser le petit "paquet noir" que j'étais, et qu'on voulait faire blanchir évidemment, je sentis un grand froid pénétrer dans mon être, et je m'accrochai désespérément à la jupe de maman en sanglottant. Je m'étais bien trompée si je croyais l'attendrir. Son coeur fut de roc, ce jour-là...

On nous fit voir la chapelle où le petit Jésus restait toujours, toujours. Cela me fit impression et me rasséréna un peu. Ensuite nous parcourûmes le reste de la maison depuis le rez-de-chaussé jusqu'au dortoir. Ce que je trouvai le plus à mon goût fut, je crois, ma petite cellule aux rideaux blancs. J'avais sans doute l'intuition que j'y pourrais pleurer à l'aise les "soirs d'orage" et que là, personne ne pourrait m'empêcher de rêver aux miens...

Mon gros chagrin dura huit jours et fut cause qu'on me refusa mon ruban d'honneur. Voyant que papa et maman restaient sourds à mes instances de me ramener chez moi, je devins dès lors plus raisonnable.

Maintenant, je vois cette autre fillette qui se fait une joie d'être pensionnaire dans peu de jours, ne sachant pas ce que c'est que de laisser derrière soi ses parents, ses petits frères... et ses petits caprices. Il lui faudra faire comme nous, quoi! Elle passera par toutes les phases de la première entrevue avec le pensionnat, et viendra sans doute à se faire à cette vie nouvelle. Elle s'attachera aux chères soeurs qui sont bonnes comme des mamans, dont le dévouement est inlassable dès qu'il s'agit de prendre soin de ces enfants qui leur sont confiées. C'est à bon droit qu'on se demande parfois ce que les parents chrétiens deviendraient sans ces institutions qui leur remettent après quelques années des jeunes filles instruites et distinguées dont ils peuvent être fiers. En plus, on les a préparées à se soumettre aux éventualités de la vie. Combien n'en a-t-on pas vu qui, éprouvées par des revers de fortune, ont su se frayer un chemin des plus honorables dans la vie grâce à l'éducation reçue et à la force de caractère acquise au contact des blanches cornettes des soeurs?

La reconnaissance qu'on leur doit ne saurait être trop grande envers elles pour l'oeuvre si belle et si noble qu'elles font!

JACQUELINE DES ERABLES.

1 septembre 1917.

---

donnerait avec confiance la main à l'autre.

• • •

L'ami le plus précieux est un bon livre.

• • •

Le temps perdu est le plus vif regret de la vieillesse.

RECETTES

Marinade aux choux-fleurs

Ingrédients: 2 petits choux-fleurs; ½ tasse de sel; 1 pinte de vinaigre; 2 cuillerées à soupe de moutarde; ½ tasse de sucre.

Préparation: Faites une saumure avec le sel, mettant assez d'eau pour couvrir les choux-fleurs divisés en petits morceaux. Laissez tremper toute la nuit. Le matin, enlevez l'eau. Faites jeter un bouillon au vinaigre au sucre et à la moutarde, et ajoutez les choux-fleurs. Laissez bouillir pendant quinze minutes. Scellez bien.

• • •

Sauce aux tomates (Catsup)

Ingrédients: Tomates mûres; 1 cuillerée à soupe de poivre noir; 1 pincée de poivre rouge; 1 cuillerée à soupe de clous; 1 cuillerée à soupe de cannelle; 1 cuillerée à soupe de graines de céleri; 3 gros oignons; 3 cuillérées à soupe de sucre; sel au goût.

Préparation: Ebouillantez les tomates mûres, coupez en petits morceaux et faites bouillir avec les autres ingrédients dans une casserole en porcelaine. Quand les tomates sont bien cuites, écrasez-les, coulez le tout dans une passoire. Remettez bouillir jusqu'à ce que le jus soit de la consistance de la crême. Faites refroidir et mettez dans des bouteilles ayant soin de laisser une espace d'un pouce et versez-y une cuillerée à thé d'huile d'olive. Ces bouteilles doivent être bien scellées et mises au frais, sur le côté.

• • •

Marinade sucrée aux concombres

Ingrédients: Concombres mûrs; 1 pinte de vinaigre; 1 livre de sucre; épices au goût.

Préparation: Coupez le concombre en deux, enlevez les graines et faites tremper dans de la saumure toute une nuit. Faites bouillir le vinaigre avec le sucre. Quand il est bouillant, jetez-y les concombres et faites cuire jusqu'à ce qu'ils soient transparents. Enlevez les concombres et mettez-les dans des jarres. Faites bouillir de nouveau, pendant deux heures, le vinaigre ainsi que les épices et versez chaud sur les concombres. Scellez et placez dans un endroit sombre.

E. R.

AU CLUB "LE CANADA"

Ainsi que nous l'annoncions la semaine dernière la réunion annuelle des membres et l'élection des administrateurs du club "Le Canada" auront lieu dans le local de celui-ci, 282 rue Main, en face du Bureau Industriel, lundi prochain le 17, à 8 h. 30 du soir.

La création de ce club à l'automne de 1915, dans la pensée de ses promoteurs, était une oeuvre purement et essentiellement nationale, c'est-à-dire qu'elle ne devait s'occuper que des intérêts des habitants de langue française du pays considérés comme groupe et indépendamment des vues personnelles de chacun. Jusqu'à maintenant le club "Le Canada" a montré combien l'union sur une telle base est possible, combien elle peut produire des fruits vraiment appréciables.

Qu'il en est ainsi est démontré par l'intérêt avec lequel l'élément de langue anglaise, lui-même, suit son oeuvre. C'est ainsi que l'un des quatre incidents d'importance au Manitoba dont "The Canadian Annual Review of Public Affairs de 1916" — un volume de près de 1,000 pages où l'historien canadien bien connu Castell Hopkins relate chaque année les faits principaux de l'histoire du pays, d'abord au point de vue fédéral, puis au point de vue de chaque province, — est le suivant:

"Nov. 4. — Le club "Le Canada", destiné à unir et fortifier l'élément canadien-français au Manitoba, a été ouvert par son président, A.-H. de Trémaudan, avec deux soldats de retour du front comme hôtes d'honneur."

Au commencement de sa troisième année d'existence, le club "Le Canada" est plus que jamais décidé à accomplir, dans la mesure du possible, la mission qu'il s'est assignée, c'est-à-dire dans les termes de sa charte: "De promouvoir les intérêts sociaux et nationaux des habitants de langue française du Manitoba, en encourageant chez eux l'étude des institution, des arts, de la littérature et des ressources du Canada en général et du Manitoba en particulier, et en s'efforçant d'unir les dits habitants de langue française sur un même champ d'action en vue du bien-être et du progrès du Canada en général et du Manitoba en particulier".

Les membres sont priés d'assister aussi nombreux que possible à la réunion de lundi prochain.

• • •

Sous les auspices du club "Le Canada" quelques membres et amis de celui-ci sont à organiser une soirée dramatique qu'ils ont l'intention de présenter prochainement dans l'un des principaux théâtres de la ville au profit du Comité de Winnipeg du "Secours National" et de "La Croix Rouge Française".

• • •

Les personnes qui fréquentent la salle à manger du club "Le Canada" continuent à aimer l'atmosphère essentiellement française dont ils se sentent constamment imprégnés pendant leurs repas.

LA MÉMOIRE

Un ancien appelait la mémoire le trésor de l'âme; elle mériterait ce nom si l'on n'y gravait que des vérités, si elle n'était le répertoire que des bons principes et des bons exemples; mais trop souvent le cerveau humain, au lieu d'offrir l'image d'un appartement bien rangé et bien garni, ressemble à un garde-meuble, où se trouve entassés pêle-mêle le vieux et le neuf, les objets précieux et ceux de rebut; de sorte que la plupart des hommes feraient un bon marché, en oubliant ce qu'ils ont appris pour apprendre ce qu'ils ne savent pas.

PENSÉES

Trop souvent les hommes se haïssent parce qu'ils ne se connaissent point, et s'ils échangeaient quelques paroles, l'un

---

FETE CHAMPETRE

Dimanche prochain au club de Tennis de Saint-Boniface

Les courts du Club de Tennis de Saint-Boniface seront le théâtre d'un événement sportif par excellence, dimanche prochain. Au lendemain du grand tournoi de l'Association d'Education, on clora la saison de tennis de 1917 par un match royal entre quatre des meilleurs joueurs du Canada.

A cette occasion les membres du Club de Saint-Boniface ouvriront leur terrain au grand public et l'on peut être assuré d'avance de toute l'accommodation désirable. Il y aura véritable fête champêtre. Déjà la fanfare de Saint-Boniface a promis son concours.

Mais le centre d'attraction sera un match de tennis comme on n'en a jamais vu à Saint-Boniface et comme on en voit rarement à Winnipeg et au Canada généralement. Les deux mêmes équipes qui se sont rencontrées dans les finales du Western Hard Court Championship, en août dernier, se rencontreront de nouveau, à Saint-Boniface, dimanche prochain. Ces équipes se composent de Bennett et Holmes d'un côté et de Love et Verley de l'autre côté. Bennett est le détenteur actuel du championnat en simple du Western Hard Court Championship qu'il a gagné contre son partenaire Holmes au mois d'août dernier. Holmes, de son côté, est le champion du Winnipeg Tennis Club. Quant à Love et Verley, à part du fait qu'ils ont tous les deux gagnés de nombreux tournois en simple, ils sont les champions actuels, en double, du Western Hard Court Championship et, détail à retenir, ils ont gagné ce championnat en août dernier, précisément contre Bennett et Holmes.

Ce sont ces deux équipes qui seront de nouveau aux prises dimanche prochain. Il est certain que l'on viendra en nombre, même de Winnipeg, car ce n'est pas souvent qu'en dehors d'un tournoi les amateurs de tennis ont la bonne fortune de voir un tel match. Les membres du Club de tennis de Saint-Boniface se sont donnés pour tâche de populariser ce sport par excellence chez les Canadiens-Français et ils s'estiment particulièrement fortunés de pouvoir offrir au public une telle exhibition. D'un autre côté, il serait désirable que le public français manifestât assez d'intérêt à cet événement pour y assister en très grand nombre.

Il y aura sur le terrain thé et rafraîchissements.

Une vaste conspiration

Washington, 8. — On dit que plusieurs accusations de conspiration contre les plans de l'Etat vont être lancées à la suite des perquisitions faites dans tout le pays par les agents de la justice. Les preuves s'accumulent tous les jours pour prouver l'existence de cette vaste conspiration organisée dans le but d'enrayer l'action du gouvernement en ce qui concerne la poursuite de la guerre. Ce complot a des ramifications dans tous les Etats et un grand nombre d'organisations qu'on croyait indépendantes ont été formées par la même petite bande de conspirateurs. Leur plan d'action comprend des démonstrations anticonscriptionnistes, des grèves dans les usines de munitions, des discours anti-alliés, la destruction des récoltes par le feu, en un mot tout ce qui peut nuire au Congrès dans la poursuite de la guerre.

Le ministère de la Justice a commencé une enquête complète de leurs faits et gestes.

La culpabilité des conspirateurs sera jugée par le grand jury fédéral qui siège à Chicago et qui examine actuellement les documents saisis dans les bureaux socialistes et dans les bureaux des Travailleurs industriels du monde (I.W.W.). On croit que le centre de la conspiration est Chicago.

Cette propagande semble aussi avoir été soutenu par l'argent allemand, mais il appert que plusieurs propagandistes ignoraient l'origine allemande de leurs fonds. L'enquête du grand jury ne se bornera pas à Chicago. Dans toutes les parties des Etats-Unis presque tous les substituts du procureur-général ont accumulé des documents prouvant l'existence de complots anti-patriotiques. Ces documents serviront au procès des conspirateurs.

• • •

M. J. C. Watters est contre la conscription

Ottawa, 8. — M. J. C. Watters, président du Conseil des Arts et Métiers, n'est guère un admirateur du gouvernement canadien. Il a adressé la parole à la réunion de l'exécutif hier soir et il ne s'est pas gêné pour exprimer franchement son opinion au sujet des récentes manoeuvres du cabinet Borden. Il a conseillé aux ouvriers de ne pas se laisser émouvoir par cette presse vendue aux pouvoirs qui règnent et qui cache les rudes vérités auxquelles nous nous réveillerons bientôt; il dit aux ouvriers de faire usage de leur propre intelligence et il ajoute que la loi de la conscription ne l'effraie pas et qu'il soulèvera l'agitation afin qu'elle soit annulée.

Le délégué Carroll venait d'introduire une motion à l'effet que les autorités conscrivent les richesses et les ressources du pays. M. Watters se lève alors et défie qui que ce soit de pouvoir prouver qu'il ait dit ou fait quelque chose contre la conscription; "nous admettons avec sir Robert, dit-il, qu'il faut la conscription si l'état est en danger; or comme il a introduit cette loi, l'état doit être en danger et il fait appel aux hommes du pays. Si donc l'état est en danger, le premier ministre a trahi l'état parce qu'il n'a pas conscrit toutes les ressources du pays et **le gouvernement nous trahit aussi sérieusement que les autocrates de Russie ont trahi le peuple russe aux Allemands.**"

M. Watters s'irrite contre le passage du bill du Canadien Nord; il s'agit simplement, dit-il, de placer des millions dans les goussets de sir Wm. Mackenzie, une des plus méprisables sangsues que le pays connaisse; si tous les profits de guerre allaient aux soldats au lieu de passer aux profiteurs, nos soldats recevraient un salaire de dats recevraient un salaire de $10 et non de $1.10 par jour.

D'autres délégués ont protesté contre le bill du vote de guerre tel qu'introduit récemment aux Communes; ils ont déclaré que c'était pire que la conscription puisqu'il enlevait le droit de vote à tous ceux qui sont opposés à la politique du gouvernement.

Aviculture

L'élevage des volailles dans cette province est encore plutôt une industrie domestique. Nous n'en sommes plus aux jours des importations, mais nous ne pouvons pas encore nous poser comme pays exportateur d'oeufs ou de volailles. Toutes les sortes de volailles se plaisent sous notre climat et comme leur élevage revient très bon marché dans un pays où le grain est produit à de si bas prix, on peut affirmer que cette industrie continuera à se développer.

L'agriculture de l'avenir

Il est toujours dangereux de faire des prophéties, mais il y a, pourtant, certaines prévisions sur lesquelles tout le monde paraît être d'accord. La plus sûre de ces prévisions, je crois, c'est que, à mesure que les années s'écoulent, la culture mixte deviendra plus généralement adoptée au Manitoba. Il n'est pas question d'y convertir les cultivateurs; tous admettent en effet aujourd'hui que cette méthode de culture est plus économique et plus efficace que l'autre, mais ils attendent le jour où ils pourront diminuer le pourcentage du capital immobilisé dans la terre et augmenter le pourcentage placé dans le détail et l'aménagement nécessaire pour la garde des animaux. La proportion des mauvaises herbes, le gaspillage d'humus qui accompagne inévitablement la culture du grain sur grain, ont appris aux cultivateurs plus rapidement et plus sûrement que l'on n'aurait pu le faire par tout autre moyen, la nécessité de changer de méthodes. Les silos, les troupeaux laitiers, les moutons les porcs et les volailles sauveront la situation et permettront aux jeunes gens et aux jeunes filles de suivre les cours du collège d'agriculture, même après que la compagnie des hypothèques aura clos le chapitre de la culture de blé sur blé et du brûlage de la paille.

Mais ce n'est que dans un bien petit nombre de cas que la compagnie des hypothèques aura l'occasion de dire le dernier mot. Presque partout, ce changement du système de grain sur grain à un système de culture mieux équilibré se produit comme une évolution et non comme une révolution. Meilleures demeures, meilleures clôtures, meilleurs logements pour le bétail, meilleures catégories de bestiaux, meilleur traitement de la terre en ce qui concerne la restitution du fumier et les assolements, tels sont les sujets aujourd'hui inscrits au programme agricole du Manitoba.

SAINT-BONIFACE

Les exercices du choeur de la cathédrale recommenceront vendredi prochain, à huit heures du soir, dans la salle de l'école Provencher. Tous ceux qui désirent faire partie du choeur sont priés de s'y rendre.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

XVIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(S. Luc, XIV, 1-11)

En ce temps-là, Jésus étant entré dans la maison d'un des principaux pharisiens, un jour de sabbat, pour y assister à un repas, ceux qui se trouvaient là l'observaient, car il y avait devant lui un homme hydropique. Jésus, s'adressant donc aux docteurs de la loi et aux pharisiens, leur dit: Est-il permis de guérir le jour du sabbat? Mais ils gardèrent le silence; et lui, prenant cet homme par la main, le guérit et le renvoya. Il leur dit ensuite: Qui de vous, si son âne ou son boeuf vient à tomber dans un puits, ne se hâte de l'en retirer, même le jour du sabbat? Ils ne pouvaient rien lui répondre. Remarquant ensuite que les conviés choisissaient les premières places, il leur proposa cette parabole: Quand vous serez invité à des noces, leur dit-il, de peur qu'il ne trouve parmi les conviés quelqu'un de plus élevé en dignité que vous et que celui qui vous aura invités tous deux ne vienne vous dire: Cédez votre place à celui-ci, et qu'alors vous n'ayez la honte de descendre à la dernière place. Mais quand vous serez invité, allez vous mettre à la dernière place; de sorte que celui qui vous a invité vous dise quand il viendra: Mon ami, montez plus haut: ce qui sera un honneur pour vous aux yeux de tous les convives; car celui qui s'élève sera humilié, et celui qui s'humilie sera élevé.

CA L'A PRIS TOUT D'UN COUP

Il faisait une chaleur terrible.

"Le soleil plombe, aujourd'hui, n'est-ce pas, Monsieur, me dit un brave faucheur à l'ombre d'un immense chapeau de paille."

Je n'appelais pas cela plomber, moi, j'étais cuit! Et ces chemins donc, dans les Laurentides, ces montées à n'en plus finir, ces descentes presque à pic vous ouvrent sans doute l'appétit, mais aussi vous cassent la jambe pour une semaine. Vrai, je n'en pouvais plus, et pourtant, j'étais dans les Laurentides pour m'imprégner les poumons de la forte odeur des sapins et des foins qu'on coupait; je voulais me cuirasser contre tous les microbes de la ville, je ne désirais donc pas retourner sur mes pas... et l'attrait du nouveau, de l'imprévu fait presque oublier que le soleil plombe et que les jambes n'en peuvent plus.

"Bah! que je me dis, en ville on cuit encore bien davantage et ici la santé n'en souffre pas, au contraire... en avant donc!"

Une vieille maison, bâtie en bois rond, mal équarri, à un seul étage et ombragée par un orme dont les branches semblaient vouloir percer le toit, était juchée sur une colline à quelques pas du chemin. La porte, grande ouverte, m'invitait à me reposer, et à me rafraîchir d'un bon verre d'eau froide; il y avait, à gauche, la boîte d'un puits: j'en apercevais la brimbale, elle détachait sur le ciel sa ligne oblique et son bout de chaîne muni du traditionnel crochet.

Dans les Laurentides toutes les maisons vous invitent: je monte donc la côte, et je frappe sur le cadre de la porte.

"Entrez", dit lentement une vieille voix chevrotante semblant me venir d'outre-tombe. La maison était donc habitée par des vieux. J'entre; d'un coup d'oeil j'examine le logis: une seule pièce, dans un coin un lit double à gros et solides poteaux, et entouré d'un rideau vert, puis des cadres de saints sur un mur inégal blanchi à la chaux, et un grand crucifix dont le Christ tend ses bras à toutes les misères du monde. Au milieu de la chambre, un antique poêle à deux ponts où bout une marmite dont le couvercle se soulève à intervalles réguliers sous l'effort de la vapeur pendant qu'un canard en fonte ronronne sa... monotone.

Et devant le poêle, un tout petit vieux, bien vieux, qui a bien souffert et beaucoup travaillé, j'en juge par ses traits fatigués, son dos courbé, tout courbé; ses yeux se sont fixés sur moi, à mon entrée, puis se sont remis à fixer les cendres du poêle; une pipe, culottée jusqu'à l'extrême bord et demi-éteinte pend à sa lèvre de vieux.

Près de la fenêtre par où entre un flot de lumière, une vieille est assise dans une large berceuse. Ah! mais, comme cette vieille ressemble à ma grand'mère! J'étais tout prêt de lui dire: "Bonjour, mémère"... elle est bien courbée, bien vieille, elle aussi. Son pied cependant encore alerte pèse sur la planchette du rouet, pendant que ses bons vieux doigts fournissent la laine blanche.

La vieille m'a regardé, s'est levée, puis m'a offert une chaise. Comme elle est basse et branlante, leur chaise; j'ai failli la faire crouler en m'y asseyant. Et puis, c'est drôle, mais je ne me suis pas senti à l'aise dans cete maison et pourtant, quand j'entre chez nos gens, je me trouve toujours chez moi. Non, ici, quelque chose ne va pas; il y a de la souffrance, il y a des coeurs brisés, ça se lit dans cette froide réception qu'on me fait.

"Pourrais-je avoir un verre d'eau, demandais-je alors, comme pour me tirer d'embarras.

— **Que certain,** Monsieur. Vite donc, Marguerite, sors un verre du buffet.

— Non, non, Madame, le gobelet ordinaire."

Mais la bonne vieille sort quand même un verre qu'elle remplit de bonne eau de puits; un grand seau en bois cerclé de fer en est plein jusqu'au bord; c'est de l'eau dure, il est vrai... mais la soif adoucit tout. Je bus à petites gorgées.

"Ce n'est pas grand chose, mais c'est de bon coeur", me dit la vieille en m'offrant l'eau de puits. "Ah! si notre garçon était ici, il vous recevrait bien mieux... mais voyez-vous..." et la bonne vieille sort son mouchoir rouge qu'elle porte à ses yeux, pendant que le vieux tousse trois fois, et manque de casser sa pipe en la secouant.

Il y avait de la souffrance sous ce toit, je ne pouvais plus en douter. Ce mouchoir, cette toux nerveuse... Je n'osai trop insister, d'ailleurs tout me serait dévoilé, j'en étais certain: une douleur, ça se communique malgré soi. Et la vieille, ses yeux essuyés, continua...

"Oui, notre pauvre garçon...

— Mais, est-il malade?

— C'est bien pire, Monsieur, c'est le plus grand malheur depuis quinze ans... et pourtant, Martial le sait, on en a eu des épreuves... mais jamais si fortes que celle-là.

— Mais enfin!

— Imaginez-vous, il est parti pour rester en ville... et la vieille, une chrétienne celle-là, craignait plus la ville que la mort.

— Voyons, Marguerite, ne pleure donc pas tant, cela ne le fera pas revenir, gronda le vieux.

— Et puis, il est malade et continue quand même à travailler. Et Marguerite se leva et chercha dans un tiroir une enveloppe; elle en sortit une lettre qui avait dû être lue et relue maintes fois, on en voyait les traces sur les pages où les larmes avaient coulé, les larmes d'une mère.

Et je lus ces lignes tracées par une main faite pour manier une charrue plutôt qu'une plume:

Mes chers Parents,

Ne vous faites pas trop de mauvais sang de me savoir si loin de vous. Votre lettre me laisse croire que vous avez beaucoup de chagrin; je dois vous avouer que moi aussi j'en ai beaucoup. Je ne suis pas heureux. J'ai sans doute une bonne place dans une manufacture; je gagne assez d'argent, mais à la fin de la semaine il ne me reste plus rien, la pension, le lavage, l'habillement coûtent cher ici. Je ne suis pas heureux; je me sens malheureux. Le soir, quand je vais me coucher, je suis convaincu que j'ai perdu ma journée et que le bon Dieu m'a créé pour autre chose que pour travailler dans une manufacture. Et puis, vous savez, je m'ennuie à la mort. Tout me manque ici: la maison, le jardin, les champs et même le petit ruisseau.

Vous allez me dire: "Mais alors, reviens-t'en chez nous."

Je vous avoue que j'entends cette voix-là chaque jour, mais j'ai perdu quelque chose, je n'ai plus la volonté de retourner au village. Je ne suis plus capable de revenir sur mes pas. Je suis dégoûté de la ville et même de mes compagnons de travail; si je vous disais que je travaille avec des Juifs et des protestants! Et même, ce qui me fait de la peine, il y a des Canadiens qui me font honte; ils parlent mal à faire rougir un païen. Quelle différence avec mes amis de chez nous! Priez bien pour moi; quant à moi, je ne suis plus capable de prier. Et puis, je sens bien que je ne vivrai pas longtemps, dans mes poumons il y a quelque chose qui ne marche plus, ça siffle quand je respire et quand je tousse.

Des saluts à tous mes parents et amis; dites-leur de ne jamais quitter le village.

Votre pauvre enfant malheureux.

Charlo.

Quand j'eus lu ces lignes, la bonne vieille se mit à pleurer de plus belle:

"Pensez donc, Monsieur, il n'est plus même capable de prier! Que va-t-il devenir?"

Et moi aussi, je pleurai. Cela consola les vieux. La sympathie est une si grande consolation.

"Et pourquoi donc est-il parti, votre Charlo?

— Ça l'a pris tout à coup, un dimanche. Un cousin de la ville est venu le voir et lui a compté cinquante histoires qui ont tourné la tête à notre garçon... et un mois après il était parti.

— Et vous avez d'autres enfants.

— Ah! pour sûr! répondent les vieux d'un air plus joyeux — un rayon de soleil avait pénétré soudain leur âme avec cette question. — Nous en avons dix autres, six garçons, six cultivateurs et avec des maisons remplies d'enfants, et quatre filles dont trois mariées à des cultivateurs des rangs voisins.

— Et la quatrième?

— Le bon Dieu nous l'a demandée, nous la lui avons donnée de grand coeur. Elle est religieuse. Eh! oui! nous étions trop heureux, voyez-vous, il nous fallait une "sourdine" à notre bonheur, et notre Charles est parti.

— Allons, consolez-vous, il reviendra...

— Non, il ne reviendra pas; personne n'en revient, si ce n'est pour mourir. D'ailleurs, c'est un peu notre faute. C'était le dernier, voyez-vous, nous l'avons un peu gâté, au lieu de l'habituer aux difficultés et à la misère, nous l'avons trop laissé à ses caprices. Il était bon, mais faible de volonté et d'humeur changeante comme le vent."

Et je pris congé de ces pauvres vieux. J'y avais apprise une leçon, tout en apportant un peu de consolation à une grande douleur... il y a du bonheur à consoler ceux qui pleurent. Mais, hélas! la douleur du départ d'un fils et la crainte de le savoir exposé à mille dangers pour son corps et son âme, ne se consolent et ne se dissipent pas facilement chez les parents chrétiens de nos bonnes campagnes.

La mort d'un enfant, d'un jeune homme est souvent consolée par l'espérance du ciel où tous se revoient... mais le départ pour la ville, outre les inquiétudes mortelles qu'il donne aux parents, ne se console pas toujours par l'espérance de se rencontrer là-haut. Les parents, dont le souci est de quitter la campagne pour la ville, ont-ils songé à ce qui attend leurs fils dans les villes? Ils feraient bien d'y songer.

SI JEUNE HOMME VOULAIT!

— Tu dis?

— Je dis, ma cousine, reprit Léon, que tu es effrontément décolletée.

— Ah!... c'est la mode, vois-tu?

— La mode? Qu'appeles-tu la mode? Est-ce la manière dont s'habillent les femmes qui n'ont pas de tête ou pas de vertu?

— Te voilà bien à pic aujourd'hui.

— Pas plus aujourd'hui qu'hier. La seule différence, c'est que je te dis tout haut ce que j'ai longtemps pensé tout bas.

— Mais... je pensais, moi, que les jeunes gens ne remarquaient pas les toilettes des femmes!

— Le pensais-tu vraiment? Je ne te crois pas. Si telle était votre pensée, à vous autres femmes, vous ne vous donneriez pas tant de mal pour vous faire jaunir la peau par le soleil. En vous habillant ainsi, vous espérez attirer des regards que votre visage est impuissant à retenir. Voilà ce que je pense.

— Enfin, il faut bien s'habiller comme tout le monde.

— Comment? prétends-tu que tout le monde s'habille comme tu l'es ce soir? D'ailleurs, tout le monde fût-il sot, il serait encore permis d'être sage.

— C'est facile à dire. Je voudrais te voir à ma place. Tu serais probablement moins prude.

— Parlons franc, Lucienne. Il ne s'agit ici ni de pruderie, ni d'étroitesse de jugement. Il s'agit de vulgaire honnêteté dans les moeurs. Peux-tu me blâmer de vouloir que mes soeurs, que mes cousines, que la femme qui s'appuie à mon bras, s'habillent autrement que des drôlesses ou des filles de café-concert? J'ai des principes là-dessus comme sur bien d'autres. Je sais, et tu le sais mieux que moi, que certaines façons de s'habiller provoquent certaines façons de se parler. C'est pourquoi je veux que la femme qui m'accompagne, non seulement soit, mais paraisse digne d'un honnête homme. Je veux qu'il y ait une différence entre sa tenue extérieure et celle de la femme que je méprise.

— Alors il me faudra une toilette spéciale pour sortir avec toi?

— Pas du tout. Il faudra que toujours ta toilette soit convenable. Je me marierai un jour, Lucienne, et ce sera là la première condition que j'imposerai à ma femme. Si les robes décentes coûtent plus cher, j'y mettrai le prix. Mais j'aimerai mieux payer pour que ma femme soit mise à mon goût que payer pour qu'elle attire les regards des autres.

— Fort bien! Je te souhaite de trouver la femme qui suivra tes modes.

— Sois tranquille. Des centaines de tes pareilles seraient trop heureuses de m'avoir à cette condition. Ah! si les jeunes gens voulaient un peu s'entendre, comme vous y renonceriez vite à vos modes de gourgandises!

PRETRE ET POLITIQUE

Les prêtres font-ils de la politique?

Si on définit la politique, l'art de gouverner, ils en font tout comme l'industriel qui dirige ses usines, le maître qui forme ses élèves, le général qui commande son armée, le père de famille qui gouverne sa famille.

Le prêtre qui, à la tête de sa paroisse, forme et dirige les âmes fait donc de la politique, mais de la bonne!

Tandis que d'autres se livrent à la politique d'ambition, d'intérêt, de parti, lui, prêtre, il fait de la politique de devoir: faire le bien et faire faire le bien, voilà sa seule politique.

Aux enfants, par ses catéchismes, il donne de bons principes, développe chez eux des habitudes vertueuses, éclaire leur intelligence, forme leur conscience. N'est-ce pas là de la bonne politique?

Aux jeunes gens, il inculque l'amour du travail et le souci de l'honnêteté, de la sobriété et le respect de soi. Il prémunit la jeune fille contre les écueils, la met en garde contre les toilettes criardes, les fréquentations absurdes; il lui indique des moyens sûrs de persévérance dans la dignité d'une vie modeste et chrétienne. N'est-ce pas là de la bonne politique?

Aux parents, il donne des conseils prudents et des encouragements opportuns qui les aident à bien accepter les lourdes responsabilités de leur état. A tous il prêche le bien, à tous il veut du bien. Il ne cherche pas, comme tant de politiciens, à détruire la réputation des personnes. Il ne s'acharne qu'à la destruction des vices. Il fustige la malhonnêteté, sous toutes ses formes: achat des consciences, chantage, pots de vin, exploitation des deniers publics, mais il respecte, il aime les âmes, malgré leur malhonnêteté. N'est-ce pas là de la bonne politique?

Il est pasteur. C'est à sa porte qu'on frappe quand le coeur est serré, il est le confident des douleurs, mais il établi aussi par Dieu le défenseur de la justice et de la morale. Comme le pasteur, il crie parfois: "Au loup!"

Si les loups qui rôdent autour du bercail se plaignent alors que le pasteur leur fait du tort, qu'il outrepasse ses droits, et fait de la politique, cela s'explique, mais les brebis que le pasteur cherche à défendre seraient bien sottes de bêler le refrain des loups; elles connaissent les sentiments de leur pasteur et suivent dociles ses directions.

Le prêtre, chargé d'affaires de Jésus-Christ, cherche avant tout les intérêts de son maître. C'est sa politique. Mais à cete politique les affaires privées et publiques n'ont qu'à gagner, car elle entretient au sein de la paroisse le respect de l'autorité, l'esprit de justice, la charité. Voilà de la bonne politique: c'est celle du prêtre.

HEUREUX DEPART

(L'Action Catholique)

La démission de M. Malvy, ministre de l'intérieur dans le gouvernement français, est une heureuse nouvelle pour tous les amis et les alliés de la France. M. Malvy n'est pas tombé — car c'est une fameuse chûte — parce qu'il représentait dans le Cabinet l'élément maçonnique le plus sectaire et le plus étroit, il n'est pas tombé pour n'avoir pas voulu réprimer, comme il l'aurait dû, la "rumeur infâme" contre le clergé et les catholiques; il est tombé parce qu'il s'est trouvé compromis, gravement, ouvertement, indubitablement compromis, avec les plus méprisables éléments que l'Allemagne soutenait en France pour y supporter sa cause. Compromis déjà aux yeux de tous les Français patriotes par l'inaction inexplicable dont bénéficièrent depuis trois ans tous ceux qui travaillèrent à l'intérieur à diviser et à décourager le noble effort de la France, M. Malvy s'est trouvé enfin convaincu de complicité avec les pires ennemis de son pays.

Cet heureux départ est un sérieux échec pour la franc-maçonnerie, qui avait jusqu'ici réussi à protéger et à sauver M. Malvy et même à l'imposer aux différents ministères qui se sont succédé depuis les élections de 1914.

Si les connivences de M. Malvy avec les ennemis de la France prouvaient que les influences maçonniques travaillent en France au profit de l'Allemagne avec le même zèle qu'elles mettent à poursuivre la religion catholique, sa chute est un indice que la maçonnerie ne réussit plus à imposer malgré tout ses créatures trop compromises.

Le départ de M. Malvy, c'est la fin d'un triste cauchemar qui pesait lourdement sur l'âme des bons Français. Esprit absolument faussé, âme foncièrement sectaire, cet étonnant et funeste ministre de l'intérieur comprenait le patriotisme au rebours des intérêts français. Sa grande préoccupation était de réprimer le zèle catholique; sa plus grande peur était de molester les agents de l'Allemagne.

Aux amis de la France qui proclamaient son réveil religieux, qui affirmaient que les catholiques pouvaient espérer et même touchaient déjà de plus heureux jours, les pessimistes allaient répétant: **Oui, peut-être, mais Malvy est toujours ministre très puissant de l'intérieur.** Cette réponse était, en effet, assez embarrassante, mais on ne pourra plus nous l'adresser. Malvy s'est effondré. C'est un échec pour le clan Caillaux, un échec pour la cause de l'Allemagne: c'est un avantage pour la bonne cause française, qui apparaît, une fois de plus, l'alliée naturelle de la cause catholique.

Pour ces raisons, la chûte de M. Malvy nous cause un sensible plaisir, et nous croyons qu'elle causera une grande joie et un profond soulagement à la très grande majorité de tous les Français qu'espionnaient et trahissaient les amis et les protégés de ce singulier ministre de la défense nationale.

Québec et la Confédération

Québec, 8. — Au cours d'une assemblée anticonscriptionniste tenue ici, hier soir, M. Armand Lavergne a affirmé que la conscription est le résultat du principe qui veut que les colonies prennent part aux guerres de l'Empire. "Il n'y a qu'un seul homme, dit-il, qui puisse sauver la situation et c'est sir Lomer Gouin. Tout ce que cet homme a à dire, c'est que cette province est entrée dans la Confédération sous certaines conditions, et que si elles ne sont pas respectées, il va demander à la province de se retirer. Cela devrait se faire rapidement. Nous n'aurions pas besoin de nous retirer, car les autres provinces sont de notre opinion, mais ne peuvent exprimer librement leur opinion."

Autour de la Ferme

COMITE DE COLONISATION DE L'A. C. J. C.

47, rue Masson, Saint-Boniface, Man.

Les membres de ce comité, à leur dernière réunion, ont adopté la résolution suivante:

"Que des remerciements tout spéciaux soient adressés à M. "J. P. Dumas, représentant le comté de Saint-Boniface à la Législature Manitobaine, pour la part active et effective qu'il a voulu "prendre auprès du Gouvernement en faveur de la publication, en "français, d'un tract de colonisation, intitulé: "Le Manitoba — Vers "les Belles Terres". Et que copie de la présente lui soit transmise "ainsi qu'à la presse française."

* * *

Un dernier train excursionniste de moissonneurs entrera, vers le 14 courant, en gare du "Canadien Pacifique" à Winnipeg. Comme un grand nombre de Canadiens français feront partie de cette excursion, nos membres iront, selon leur habitude, les rencontrer à la gare, afin de les diriger vers nos centres français.

Plusieurs commandes n'ont pas encore été remplies: on nous demande, en tout, environ 500 hommes, et nous n'avons réussi à en garder que 200. Nous tâcherons, autant qu'il sera en notre pouvoir, de combler les vides et de donner entière satisfaction à ceux qui se sont adressés à nous.

D'autre part, nous espérons que nos cultivateurs nous rendront la besogne plus facile en n'hésitant pas à donner le salaire courant aux ouvriers que nous leur enverrons. Il est vrai que nous tenons à aider efficacement aux nôtres du Manitoba, mais nous ne voudrions pas dégoûter les arrivants en les faisant travailler pour un salaire ridicule. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le noter, les difficultés que nous avons dû surmonter en raison de cette considération, nous forcent d'être prudents. Espérons qu'on voudra bien nous comprendre.

Tous ceux qui ont encore besoin d'ouvriers feront bien de s'adresser à nous par téléphone: Main 4928.

LA FOLLE-AVOINE

La folle-avoine est bien connue parmi nous, puisque nous la cultivons, avec grand succès, depuis au moins 30 ans. En hiver, tous l'estiment, c'est un si bon foin. Mais au temps des battages, c'est autre chose. Bien qu'il soit impossible de l'avoir et de ne pas l'avoir en même temps, il est pourtant certain qu'elle peut servir à l'hiverneur tout en ne nuisant pas trop au vendeur de grain, c'est-à-dire qu'on peut la détruire en la fauchant en vert pour fourrage et nettoyer ainsi la terre pour semer du blé.

Je demandais à un cultivateur qui se plaignait de cette malencontreuse plante: "Comment se fait-il que vous, qui êtes bon cultivateur, vous avez de cette folle avoine dans votre blé? Vous faites pourtant des fourrages verts?" Pour réponse, il me fit voir des quintaux de folle avoine. "Voyez, dit-il, elle est toute égrenée, toutes les grappes sont vides et la terre est couverte d'une nouvelle semence." "Et vous l'avez coupée verte?" "Oui, c'est-à-dire que j'ai dû la laisser vieillir un peu pour permettre à la bonne avoine de se durcir un peu. Autrement, j'aurais eu trop peu de fourrage."

Il ne faut pas oublier que la culture mixte, toute payante qu'elle soit, doit avoir comme premier but la préparation de la terre à blé. Car le blé est encore, et de beaucoup, ce qui, en culture, paye le plus. Le joueur d'échecs qui ne regarderait qu'une seule pièce à la fois et la déplacerait sans s'occuper du jeu de son adversaire, serait bien vite maté. De même aussi le cultivateur qui travaille au jour le jour, sans s'occuper du lendemain, — et encore moins de l'année suivante, — sera bientôt dans la dèche.

Ce cultivateur faisait trop comme le joueur imprévoyant. Il n'avait en vue que son foin. Il en a eu, mais sa terre est encore plus empestée de mauvaises semences que l'année dernière. Tout sera à recommencer. S'il avait coupé son avoine verte, il aurait eu moins de tonnes de fourrage, mais sa terre aurait été nettoyée d'autant. En faisant son labour de bonne heure, il aurait amené à la surface, les semences qui dormaient au fond du guéret et n'attendaient que l'air et la chaleur pour germer et périr à la gelée de l'automne. C'eut été une seconde destruction des mauvaises semences, et ce terrain aurait été propre à produire une récolte.

N.-C. JUTRAS, ptre.

CONSTRUCTION ET REFRIGERATEURS

Beaucoup de gens, et principalement les cultivateurs, marchands de campagne, laitiers, hôteliers, propriétaires de maisons de campagne désirent se construire des glacières et des petits réfrigérateurs et demandent des renseignement. Un bulletin vient de paraître qui est destiné à les satisfaire; c'est le bulletin No 49 de la division de l'Industrie laitière et de la Réfrigération, Ministère Fédéral de l'agriculture.

Cette brochure, intitulée "Petits réfrigérateurs et laiteries" et écrite par M. J. A. Ruddick, commissaire de l'industrie laitière et M. Jos. Burgess, inspecteur de réfrigérateurs, est un manuel complet sur la construction de réfrigérateurs relativement simples et peu coûteux. On y trouve des plans très détaillés et une liste des matériaux nécessaires pour la construction des glacières et des chambres froides, et une série de dessins préparée par la division de l'architecte en chef du Ministère des Travaux publics.

On peut se procurer ce bulletin en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. On peut également avoir les mêmes dessins sur tracé bleu, sur une échelle de 2 pieds par pouce, en s'adressant au commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération, Ottawa.

Le bulletin comprend cinq plans différents, des devis complets pour chacun d'eux et une note sur les quantités de glace qui peuvent être emmagasinées. On éviterait beaucoup de pertes et de gaspillage en mettant à profit les enseignements de cette publication; on y gagnerait assurément au point de vue financier et on pourrait vivre d'une façon beaucoup plus saine et plus confortable.

UNE SCENE AU SENAT

L'hon. sénateur Choquette rappelé à l'ordre et menacé d'être suspendu. — Le leader du gouvernement lui conteste le droit de demander que la mise en vigueur de la loi de conscription soit ajournée.

Ottawa, 7. — La séance du Sénat hier a été marquée par une scène comme il ne s'en est jamais produite en cette Chambre.

M. Cloran a posé sa question relative à ce que le gouvernement entend faire après l'expiration du Parlement.

Le sénateur Lougheed répond que: "Le gouvernement prendra les mesures constitutionnelles nécessaires pour tenir une élection générale à tel temps que les autorités compétentes décideront."

Le sénateur Choquette demande les lettres échangées entre le premier ministre, le gouverneur général, le ministre de la justice, les membres du cabinet, sénateurs et autres concernant la mise en vigueur immédiatement de la loi militaire et le voeu que cette loi ne soit pas mise en vigueur avant les prochaines élections.

Parlant sur sa motion, M. Choquette en vient à dire qu'il y a dans le pays deux classes de personnes, l'une qui veut punir Québec et l'autre qui veut la conscription parce qu'elle croit que c'est un moyen de gagner les élections et aussi parce que la guerre lui fait faire de l'argent, etc.

M. Laugheed soulève la question d'ordre. La loi est votée, c'est la loi du pays, et l'on ne peut en demander l'abrogation.

M. Choquette. — Elle a été sanctionnée, mais il faut une proclamation pour appeler les classes et je demande que cette proclamation soit ajournée.

Le sénateur Bolduc, président, décide que M. Choquette a le droit de demander l'ajournement de la mise en vigueur de la loi, mais qu'il n'a pas le droit de parler contre la loi.

M. Choquette se déclare satisfait et continue en donnant lecture d'une lettre d'un soldat décrivant l'enfer qu'est cette guerre. Voilà pourquoi, ajoute-t-il, il y a une masse d'hommes qui demandent au gouvernement de ne pas appliquer cette loi qui enverra leur fils.

Le Président. — A l'ordre! Que l'honorable monsieur borne son argumentation à la motion devant la Chambre. Ses paroles sont de nature à créer de l'excitation dans le pays.

Sir James Lougheed. — Toute discussion sur ce sujet est hors d'ordre et je demande une décision.

Le Président. — J'ai décidé que la discussion doit être limitée à la motion.

M. Lougheed. — Je répète mon point d'ordre.

M. Choquette. — Je ne sais pas pourquoi.

M. Lougheed. — Nous vous ferons comprendre pourquoi. Un homme qui prêche la sédition dans cette Chambre apprendra pourquoi.

M. Choquette. — Vous n'avez pas le droit de dire que je prêche la sédition.

M. Lougheed. — Si vous aviez exprimé de pareils sentiments en Europe, on aurait appelé un détachement de soldats pour vous fusiller.

M. Choquete. — Je demande que ces paroles soient retirées. Je ne suis pas un Carson!

Des sénateurs. — A l'ordre! A l'ordre.

M. Gordon. — Vous êtes un véritable pro-Allemand.

Le Président. — Je ne pense pas que l'honorable monsieur prêche la sédition, mais ses argumentations sont séditieuses. L'honorable monsieur n'a pas le droit de parler d'autres choses que sa motion.

M. Choquette. — Je suis surpris de tout ce bruit parce que je demande de retarder l'application de la loi et que je donne les raisons invoquées dans les lettres de ceux qui ont écrit au gouvernement.

M. Lougheed. — Je m'oppose à cela. Il n'y a pas de preuve que le g[illegible]ent ait reçu des lettres.

M. Choquette. — Et je vais dire....

Plusieurs sénateurs. — A l'ordre! A l'ordre!

Le sénateur Power regrette tout ce tapage; quels que soient les sentiments du Sénat, il faut songer au précédent qu'on est sur le point de créer et qui pourra être embarrassant à l'avenir. Le sénateur Choquette donne des raisons à l'appui de sa motion.

M. Dennis. — Oui, mais pas de sédition.

M. Donville. — Taisez-vous.

M. Power. — Il serait regrettable d'établir un précédent qui pourra provoquer beaucoup d'objections à l'avenir.

M. Lougheed. — Le Sénat en assumera la responsabilité.

M. Choquette. — Je proteste contre les paroles du leader du gouvernement et du Président qui m'attribuent des paroles séditieuses.

M. Lougheed. — Vous êtes si déloyal que vous ne savez pas ce que c'est que la sédition.

M. Choquette. — Je sais ce que c'est que la sédition. Lorsqu'il s'est agit d'abolir la suprématie de l'Eglise d'Angleterre en Irlande, les orangistes ont brûlé Gladstone en effigie. Le chapelain de l'ordre, le Rév. M. Flanagan, s'écria devant une grande assemblée à Belfast, que si la reine signait ce bill il jetterait sa couronne dans la Boyne comme on avait jeté celle du roi Jacques.

Plusieurs sénateurs. — A l'ordre! A l'ordre!

M. Choquette. — Et Carson?

Plusieurs sénateurs. — A l'ordre! A l'ordre!

Le Président. — Je serai obligé de nommer l'honorable monsieur la prochaine fois.

M. Choquette. — Vous ne devriez pas faire tant de zèle, vous qui avez été nommé à la présidence on sait comment.

Le Président. — Asseyez-vous; vous n'avez pas le droit d'insulter.

M. Lougheed. — Je demande au président de maintenir l'ordre, et si l'honorable monsieur ne reste pas dans l'ordre, je demande au président de le nommer.

Le Président. — Je l'ai nommé.

M. Lougheed. — Alors je demande que si M. Choquette ne fait pas d'excuses à la Chambre, il soit suspendu pour un certain nombre de jours.

M. Landry. — Le Président n'a pas nommé M. Choquette; il lui a simplement dit de s'asseoir.

Le Président. — Pardon, je l'ai nommé.

M. Choquette. — Je ne sais pas exactement où nous en sommes.

M. Belcourt. — Je crois que le sénateur Choquette ferait bien de retirer les paroles qu'il a appliquées au président.

M. Choquette. — Si j'ai dit quelque chose de blessant pour le Président, je consens à le retirer.

M. Lougheed veut que M. Choquette retire aussi les paroles injurieuses au Sénat, sinon il proposera qu'il soit suspendu.

M. Choquette. — Je ne me rappelle pas exactement les mots dont je me suis servi, mais si le Président les a pris pour des injures, je les retire. Je n'ai jamais eu l'intention de manquer de respect au Président.

M. Choquette termine en disant que la loi ne devrait pas être mise en vigueur avant que les électeurs se soient prononcés en faveur de l'envoi à l'étranger des hommes de ce pays.

Plusieurs sénateurs. — A l'ordre! A l'ordre!

Le sénateur Gordon dit que le discours du sénateur Choquette est pro-allemand et séditieux.

Le sénateur Béique soutient qu'un sénateur a le droit de dire que la proclamation appelant les hommes ne devrait pas être mise en vigueur avant un certain temps.

Le sénateur Plante dit qu'il est bien cruel pour des hommes dont les enfants sont morts au front d'entendre des paroles comme celles prononcées par M. Choquette.

Finalement, la motion de M. Choquette est rejetée et le Sénat reprend le débat sur le bill du Canadien-Nord.

L'ACTION FRANCAISE

Pour nous et chez nous!

L'**Action française** du mois d'août publie sous ce titre **Pour nous et chez nous!** un article plein de faits et d'intéressantes suggestions de l'administrateur général de la **Sauvegarde**, M. J.-N. Cabana; des notes de MM. Omer Héroux, Pierre Homier, Léon Lorrain; un article du plus vif intérêt sur le français à l'île Jersey; une appréciation du dernier livre de Laure Conan par M. l'abbé Groulx, et une partie documentaire d'intérêt particulier.

Cette livraison est illustrée du portrait de M. l'abbé Beaudoin, ancien curé de Ford City.

La livraison de septembre contiendra des articles de M. l'abbé Groulx (sur La Fontaine), Eugène Rouillard, Pierre Homier, etc.

L'**Action française** se vend 10 sous le numéro dans les principales librairies. L'abonnement est de $1 par année. Adresser les commandes et faire les remises au secrétariat de la Ligue des Droits du français, bureau 32, Immeuble de la **Sauvegarde**, 92, rue Notre-Dame est, Montréal.

BETAIL

Taureaux.—		
Choix	$9.50	$10.00
Ordinaire	$7.00	$8.00
Taures.—		
Choix	$8.00	$8.50
Bon	$7.50	$8.00
Ordinaire	$6.50	$7.00
Vaches.—		
Choix	$7.50	$8.00
Bon	$7.00	$7.50
"Canners"	$3.00	$3.75
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Bulls".—		
Bon	$6.00	$6.50
Ordinaire	$5.50	$6.50
"Oxen".—		
Bon	$7.00	$7.50
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Canners"	$3.75	$5.00
Veaux.—		
Choix	$8.50	$9.00
Bon	$7.00	$8.00
"Feeders".—		
De choix	$16.25	$16.50
Bon	$6.00	$6.50
"Stockers".—		
Taureaux et taures de choix	$6.25	$6.75
Ordinaire	$5.75	$6.25
Veaux de choix	$6.50	$7.00
Cochons.—		
Lourds	$12.00	$14.00
Lourds	$10.50	$11.00
Légers	$12.00	$13.00
"Stags"	$5.00	$6.50
Truies	$8.00	$9.00
Moutons.—		
Agneaux	$9.50	$10.50
De choix	$8.00	$8.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Frais pondus	.41
Beurre—	
Crémerie	.40
De ferme	.35
Saindoux—	
Tierçons	.26
Seau, 20 livres	$5.30
Baril, 50 livres	$13.13
Viandes—	
Boeuf	13½ à .14
Veau	.14½
Mouton	.20
Porc	.25½
Bacon. Flanc	.34½
Gruau—	
Sac de 80 livres	$3.70
Alimentation—	
Avoine. La tonne	$43
Son. La tonne	$35
Gru. La tonne	$39
Sucre—	
Granulé. Extra	$9.75

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—	
Patates du Manitoba, Nouvelles	$1.25
Betteraves. La douzaine	.25
Oignons. La douzaine	.20
Choux. Nouveaux	.02
Carottes. La livre	.02
Rabioules. La douz.	.25
La livre	.02½
Poisson—	
Saumon gelé	.15
Brochet	.11
Poisson blanc du lac Winnipeg	.12
Foin—	
"Timothy" No 1	$19
"Timothy" No 2	$16
"Red Top" oN 1	$14
"Red Top" No 2	$12
Farine—	
Lake of the Woods	
Five Roses, sac de 98 liv.	$5.75
Lakewood	$5.62½
Harvest Queen	$5.50
Medora	$5.30
XXXX	$3.85
Western Canada	
Purity	$5.75
Medallion	$5.62½
Three Stars	$5.50
Maitland	$5.20
Ogilvie	
Royal Household	$5.75
Glenora	$5.62½
Centennial	$5.40
Manitoba	$5.20
Whole Wheat	$5.50

Cote du Grain

Mardi soir, le 11 septembre 1917

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty'
BLE					
No 1 Nord	222		212	209	209
No 2 Nord	220		211	207	207
No 3 Nord	217	Spécial	207	201	201
No 4 Nord	208	208	194	190	190
No 5 Nord	184	184	174		
No 6 Nord	172	172	162		
Fourrage	165		155		
AVOINE					
2 C. W.	66⅝				
3 C. W.	64⅞				
Extra 1 four	64⅞				
No 1 four	63⅜				
No 2 four	62⅞				
Rejeté					
ORGE					
No 3	121½				
No 4	117½				
Rejeté	113½				
Fourrage	113½				
LIN					
1 N. W. C.	321¾				
2 C. W.	313¼				
3 C. W.	302¾				
Rejeté					

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Mai		65		
Octobre		66⅜	316⅜	
Décembre		61⅝	312	

Cote fournie par Le Comptoir Agricole, "Limited"

En Province

SAINTE-AMELIE

Les membres du cercle paroissial de Sainte-Rose du Lac nourrissaient depuis quelques mois déjà le projet de venir donner un concert à Sainte-Amélie. C'est le 2 septembre qu'ils purent le réaliser à notre avantage, et à notre plus grande joie.

L'émouvant drame "Une âme serbe", ne pouvait vraiment être mieux interprété. Les larmes des spectateurs en furent une preuve évidente. Il est seulement regrettable qu'on ne puisse pas jouir plus souvent de pareils scènes où l'on sent si bien l'âme frissonner sous les émotions patriotiques. La gloire de ce beau succès revient à des acteurs et des actrices de talent chez qui rien ne laisse à désirer, ni mémoire, ni gestes, ni débit naturel. Honneur donc à M. Gosselin, à M. et Mme Sabran, à Mlle Fouchard et M. Pelletier!

La comédie "On purge Bébé" a obtenu le succès désiré, c'est-à-dire qu'on a ri depuis le commencement jusqu'à la fin.

Disons aussi que M. Robinson, M. Pelletier et Mlles Fouchard et Langevin se sont distingués dans la saynète anglaise "Taking Sam's photograph".

Mlle G. Trottier et M. Legal, respectivement accompagnés à l'harmonium par Mme Sabran et Mlle B. Trottier, sont venus tour à tour nous égayer par des chansons très variées. Mlle G. Trottier se fit particulièrement applaudir dans "Jeanne d'Arc" et "Les Vétérans." M. Legal excita l'hilarité générale non seulement par ses nombreuses chansonnettes comiques, mais par sa physionomie qui savait emprunter toutes les formes.

Enfin, dans les entr'actes, nous avons goûté de beaux morceaux d'orchestre exécutés habilement par M. et Mme Gosselin et M. Pinvidic.

Inutile de dire que notre salle était comble et que personne n'a trouvé le temps long. Acteurs et actrices de Sainte-Rose, recevez ici nos plus sincères remerciements pour le plaisir que vous nous avez procuré. Ces remerciements vous les méritez doublement; d'abord parce que vous nous avez fait passer une très agréable soirée, puis parce que vous avez bien voulu nous faire partager le profit de la séance. Nous apprécions comme il faut cet acte de courtoisie et de charité, et nous vous en sommes très reconnaissants. Donc un bien cordial merci et bien sincère au revoir.

La paroisse.

DANS LE MONDE

de Monette et Leduc

Montréal, 6. — La confession faite par le nommé Joseph Tremblay à la police, qu'il avait été l'auteur de la tentative pour faire sauter la résidence de Lord Athelstan, à Cartierville, n'a surpris personne à Montréal. Tremblay dit en avoir agi ainsi lorsqu'il était sous le contrôle absolu des bandits Hanfield et Monette, qui le tenaient sous le canon de leur revolver respectif lorsqu'il plaça la bombe et alluma le détonateur qui devait accomplir la tragédie.

On sait que Hanfield et son complice étaient des hommes à exécuter ou faire exécuter l'attentat, et que si Tremblay ne s'était pas exécuté on se serait débarrassé de lui en le tuant.

Un message téléphonique d'un village non loin de Montréal, informait la police, hier midi, qu'un homme répondant au signalement de Monette venait d'être vu dans la localité. Une heure plus tard, les agents de la police secrète et des détectives armés de carabines sont partis pour le village en question.

Monette est aujourd'hui en compagnie d'un nommé Charbonneau et tous deux sont résolus de tuer puis de se suicider ensuite, si cela est nécessaire pour échapper à la police.

A la recherche de Monette

Montréal, 6. — Deux détectives de la police fédérale, assistés des membres de la police provinciale et de policiers locaux, se trouvaient à Sainte-Anne de Bellevue, à cinq heures hier après-midi, et se croyaient sur une piste certaine qui les amènera à l'arrestation du dynamiteur Henri Monette. Un homme répondant exactement au signalement de celui-ci a commis un vol de dix dollars sur le pupitre du chef de gare de Sainte-Anne, hier midi, et s'est ensuite enfui dans la direction de la forêt. Comme conséquence, la police a aussitôt été avertie et toute l'après-midi d'hier, il y a eu battue des bois aux environs de Sainte-Anne, de la Baie d'Urfé et de Senneville.

Grève de policiers

Montréal, 7. — Par suite des événements tragiques qui se sont déroulés depuis une couple de semaines les constables se sont mis copieusement à contribution et voilà maintenant qu'ils commencent à maugréer contre le surcroît de travail. Aujourd'hui ils ne se cachent pas pour déclarer que si dans le prochain budget municipal on ne pourvoit pas à augmenter les salaires il se fera des démissions en bloc. Aujourd'hui même plusieurs agents, sans invoquer la raison de salaire, n'en ont pas moins donné leur démission. La situation politique et militaire du pays paraît y être pour quelque chose.

L'enrôlement

Ottawa, 7. — Les enrôlements au Canada durant les deux dernières semaines se chiffrent à 1 [illegible] Il y a donc une diminution de [illegible] sur les deux semaines précédentes. Voici le nombre des enrôlements dans chaque district militaire que donne par le département de la milice:

London, 171; Toronto, 3[illegible]; Ottawa et Kingston, 52; Montréal, 185; Québec, 30; Provinces Maritimes, 119; Manitoba, 146; Colombie Anglaise, 15[illegible]; Saskatchewan, 1[illegible].

Le total des enrôlements dans la force expéditionnaire canadienne est de 431,355.

L'armée chinoise

San Francisco, 7. — Le vingt-quatrième corps d'armée chinois, composé de régiments d'élite, recrutés dans les provinces du sud, est mobilisé actuellement dans une ville chinoise, prêt à partir immédiatement pour l'Europe. Cette nouvelle est donnée par une dépêche reçue par le "Chinese Daily World" de cette ville et envoyée par son correspondant spécial à Shanghai. Le vingt-quatrième corps d'armée chinois compte quinze mille hommes.

Quinze assemblées

Montréal, 7. — Pas moins de quinze assemblées ont été tenues hier soir, à Montréal et dans la banlieue, chacune de ces assemblées était anti-conscriptionniste.

Comme la police est résolue de mettre fin aux assemblées publiques, les "Anti" ont décidé de se réunir la nuit et de continuer leur organisation contre le service militaire. Si la chose réussit, la police verra sa tâche devenir de plus en plus difficile.

Les autorités municipales ont décidé qu'elles ne se tiennent plus responsables des dommages causés lors des récentes manifestations anti-conscriptionnistes.

Plus de vingt mille piastres de dommages ont été réclamés jusqu'ici à l'Hôtel-de-Ville.

On fait sauter tout

Londres, 7. — Avant de quitter Riga, des détachements de soldats russes, laissés en arrière à cette fin, ont mis le feu aux magasins militaires, aux gares de chemins de fer et à quelques édifices publics.

Les Allemands ont eu une surprise désagréable en traversant la rivière de Mitau à Riga. Tous les ponts avaient été minés à leur insu par les russes et sautèrent, causant de larges brèches dans l'armée envahissante.

Aux trousses de Monette

Montréal, 7. — La poursuite de Monette se continue aussi active, mais aussi décevante que jamais. Le fugitif paraît avoir le don de se rendre invisible. On le voit partout, les détectives sont lancés sur de nombreuses pistes supposées les siennes et quand ils arrivent à un endroit où ils sont certains de le retrouver, il n'y a plus personne. On le cherche actuellement dans la province d'Ontario et les pistes relevées conduisent dans de multiples directions: Brockville, Gananoque, Cornwall, Kingston, Belleville et Toronto.

Comme s'il lui était trop facile de se cacher seul, voilà maintenant qu'il se serait embarrassé d'une femme et d'un enfant avec lesquels on prétend l'avoir vu à Sainte-Anne de Bellevue.

D'un autre côté son gilet a été trouvé hier, au bord du fleuve à Maisonneuve. Dans les poches on a trouvé son billet de libération sur parole du pénitencier, un mot du secrétaire de la ligue d'honneur, M. Woods, s'engageant à lui trouver du travail, et deux cartouches de revolver.

Comment son gilet peut-il être venu à Montréal, tandis que lui est dans l'Ontario en automobile? Mystère. Les recherches continuent.

Les Oblats en deuil



Jeudi avant-midi, après une longue maladie qui ne laissait guère d'espoirs, le R. P. Charles Cahill, O.M.I., provincial des Oblats au Manitoba depuis 1911, rendait doucement son âme à Dieu. Sa mort marque la disparition d'un vigoureux ouvrier de l'apostolat dans l'Ouest et la fin d'une féconde mais trop courte carrière.

Le R. P. Charles Cahill, O.M.I., naquit le 13 juin 1857 à l'Isle du Calumet, Comté de Pontiac, Québec, du mariage de John Cahill et de Arthémise Ouellete. Ses études élémentaires faites, il entra à l'Université d'Ottawa, où il obtint de brillants succès. En 1874, il se rendait au noviciat de Lachine. Le 8 septembre 1876, il était admis à l'oblation perpétuelle. De fortes hémorrhagies vinrent alors gravement compromettre sa santé. Afin de la refaire, il passa quelques années à Témiskaming, à Notre-Dame du Désert et à Maniwaki. Ordonné prêtre le 21 décembre 1881, il alla, dans l'intérêt de sa santé, passer quelques années au Texas. C'est en mars 1885 qu'il vint au Manitoba. Il fut trois ans vicaire à Sainte-Marie, Winnipeg. Le 20 septembre 1888, il prit charge des missions des chantiers du Lac des Bois et du Canadien Pacifique jusqu'aux limites est du diocèse de Saint-Boniface; il exerça ces fonctions tout en demeurant attaché à la paroisse Sainte-Marie. Le 26 juillet 1889, il prenait charge des missions sauvages du Lac des Bois et du district de la Rivière Pluie; il lui fallut accomplir de très pénibles voyages du Portage du Rat au Fort Frances. Le 9 septembre il devint attaché à la résidence du Portage du Rat pour aider le R. P. Beaudin, O.M.I., au Portage et à Keewatin. Il n'en continuait pas moins de visiter les sauvages. Ses supérieurs le nommaient le 12 septembre 1893, directeur de la résidence du Fort Frances. Il y a bâti une maison qui servit durant plusieurs années de presbytère et d'église. Le 28 septembre 1896, il était envoyé au Portage du Rat comme surintendant des missions sauvages du Lac des Bois. Six mois plus tard, le 17 février 1897, il était chargé de l'organisation de l'école-pensionnat indien du Portage du Rat. Le 25 février 1903, il devint Supérieur et curé de Sainte-Marie, Winnipeg. Cette charge, il l'exerça jusqu'en janvier 1909. Il bâtit l'école Sainte-Marie, en 1903-04, la chapelle du cimetière en 1905. En 1906 il fit partie du Conseil Provincial et fut délégué au Chapitre Général des Oblats en 1906. Le 28 mai 1911, il devenait provincial des Oblats. En 1914, ses supérieurs le nommaient pour un second terme. Le 21 de cette année ses supérieurs le nommaient pour un troisième terme. Cette bonne nouvelle ne parvint aux Oblats du Manitoba qu'au moment où le R. P. Cahill dût être transporté à l'hôpital Saint-Boniface, qu'il ne devait plus quitter.

Les funérailles du R. P. Cahill, O.M.I., eurent lieu lundi avant-midi en l'église de Sainte-Marie, Winnipeg. Toutes les institutions religieuses de Saint-Boniface et Winnipeg y avaient des représentants. Les trois paroisses de Winnipeg, sous la direction des Oblats, avaient envoyé des délégations. Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, s'était fait représenter par le R. P. Grandin, O.M.I., provincial de l'Alberta, Mgr Mathieu, archevêque de Regina, avait délégué aux funérailles M. l'abbé Benoit. Le service fut célébré par Mgr Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, assisté de M. l'abbé Jubinville, curé de Saint-Boniface, comme diacre, et du R. P. Kowalski, comme sous-diacre. On remarquait dans le sanctuaire NN. SS. Sinnott, Béliveau, Budka, les RR. PP. Grandin, O.M.I., représentant Mgr Legal, Guy, O.M.I., représentant Mgr Charlebois, O.M.I., M. l'abbé Benoit, représentant Mgr Mathieu, Mgr Dugas, de Saint-Boniface, Mgr Cherrier, curé de l'Immaculée Conception. Les archevêques, évêque, prêtres et religieux dont les noms suivent ont signé le registre:

Mgr G. Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, Mgr Alfred A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, Mgr Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, Mgr Budka, évêque ruthène, Mgr J.-A. Cherrier, vicaire-général du diocèse de Winnipeg, Mgr F.-A. Dugas, P.A., vicaire-général du diocèse de Saint-Boniface; RR. PP. Gregory, Féré, S.J., C.-N. Brouillet, O.M.I., Alfred H. Beaudin, O.M.I., A.-J.-A. Dugas, O.M.I., J. Chaumont, O.M.I., A. Normandin, O.M.I., D.-F. McDougald, C.S.S.R., J. Magnan, O.M.I., F.-M. Pacome, O.C.R., H. Péran, O.M.I., J.-O. Joyal, O.M.I., M.-M. Heintze, O.M.I., J. Carrière, O.M.I., Edward F. O'Gara, S.J., C.-A. Comeau, O.M.I., E. Lecoq, O.M.I., Chs Loiseau, F.M.T., Louis Gladu, O.M.I., H. Grandin, O.M.I., MM. les abbés W.-L. Jubinville, curé de la cathédrale de Saint-Boniface, A. Benoit, Régina, Sask., délégué par Mgr Mathieu, archevêque de Regina, Sask., J.-A. Bastien, curé de Saint-Eustache, Elie-B. Récan, curé de Sainte-Agathe, J.-Ad. Sabourin, supérieur du Petit Séminaire de Saint-Boniface, Joseph-Victor Joubert, procureur de l'archevêché de Saint-Boniface, Théo. Paré, Léonide Primeau, Saint-Boniface, J. Dufresne, curé de Lorette, L.-H. Hogue, curé d'Elie, R. Dumoulin, N. Shumsky, J.-M. Miréault, curé de Saint-Adolphe, J. Duffy, A.-D. Rhéaume, J.-Clovis Paillé, curé de Rainy River, John J. Blair, J.-N. Jutras, curé de Letellier, C. McNeil, curé de Saint-Edouard; RR. PP. M. Blais, O.M.I., Wm. Patton, O.M.I., O. Lietart, C.SS.R., G.-P. Hilland, O.M.I., Ph. Valès, O.M.I., Fr.-B. Kowalski, O.M.I., Joseph-Guy, O.M.I., délégué par Mgr Charlebois, Le Pas; Joseph Riedinger, O.M.I., W.-J. Grochowski, O.M.I., A. Suffa, O.M.I., Aug. Kim, O.M.I., J.-M. Paul, O.C.R., L. Hermandig, O.M.I., Peter Habets, O.M.I., A. Filipow, O.S.B.M., J.-P. Magnan, O.M.I., Joseph Poulet, O.M.I., J.-H. Houle, C.S.V., J.-A. Primeau, S.J., J.-E. Caron, O.M.I., L. Pealapra, O.M.I., J.-O. Plourde, O.M.I., G.-G. Nolan, O.M.I., L. C. O'Dwyer, O.M.I., D. Guillet, O.M.I., Z. Lacasse, O.M.I., F.-V. O'Donnell, O.M.I., F.-Gr. Morice, O.M.I., F. Pilon, O.M.I., F. Pleiske, O.M.I., E. Blachat, O.M.I., F. Allaire, O.M.I.

Dans le Monde

L'avance italienne

Londres, 6. — Les Italiens ont capturé Monte San Gabrielle, d'après une dépêche reçue par le "Daily Mail":

Londes, 6. — Sur le front austro-italien, le combat violent de l'infanterie qui durait depuis quelques jours semble avoir fait place aux duels d'artillerie. Ce changement est probablement dû aux rajustements des lignes du côté italien, après leur rapide avance sur le front de Tolmino à la mer.

On rapporte cependant que les Autrichiens ont fait entendre un cri de détresse aux Allemande, leur demandant des hommes pour arrêter l'avance italienne et l'écrasement de leur ligne. Comme résultat de cet appel, on dit que Hindenburg a envoyé deux divisions bavaroisses sur le front de l'Isonzo et que les Allemands se hâtent aussi de fabriquer des canons pour la protection des collines Harmada, la clef de Trieste.

Pendant cette période de tranquillité de la part de l'infanterie, les aviateurs italiens faisaient une nouvelle visite sur Pola et jetaient neuf tonnes d'explosifs sur les organisations militaires, et causaient des dommages.

* * *

On prévoyait la chute de la forteresse de Riga

Londres, 6. — Bulletin russe: "La catastrophe de Riga n'était pas tout à fait inattendue; on avait pris des mesures pour évacuer le littoral du golfe avant la traversée de la Dvina près de Kull par les Allemands. L'ordre fut ensuite donné de hâter l'évacuation de Riga. Un train de blessé quitta la ville sous le feu de l'artillerie allemande. Les troupes russes qui se sont retirées de Riga ont eu à supporter la pression de l'offensive ennemie. Plusieurs bataillons ont fait preuve d'une bravoure admirable, repoussant à la baïonnette les contre-attaques allemandes.

Le "bataillon de la mort" composé de femmes a pris part à l'action et s'est distingué en se lançant dans la mêlée au moment le plus critique et en poursuivant l'ennemi environ trois kilomètres malgré les pertes qu'il avait subies. L'exemple de ce bataillon fut une inspiration et un stimulant pour les autres. Le général Novitsky dirigeait l'attaque personnellement.

Le général Voltinsky, des armées du nord, parlant des batailles qui ont eu pour résultat le percement de nos lignes, déclare que les Allemands ont réduit nos canons au silence par une artillerie de beaucoup supérieure en nombre et au moyen de gaz asphyxiants. Ensuite la première ligne de tranchées fut détruite à coups de canon et les Russes, ayant souffert des pertes considérables, furent obligés de se retirer. Alors les Allemands purent jeter des pontons sur la Dvina sans aucun empêchement.

La retraite fut difficile pour les Russes à cause du manque d'artillerie et aussi à cause de l'étendue des brèches opérées dans leurs lignes. Cependant, grâce à des réserves on parvint à organiser une seconde ligne de défense, et même repousser l'ennemi jusqu'à la rivière au moyen de contre-attaque vigoureuse.

Quoique les pertes subies soient assez grandes, le moral de l'armée est excellent. Les soldats ont retraité sur un front de sept milles, emportant avec eux leurs blessés.

La plupart des blessés arrivent aux hôpitaux de campagne encore tout armés. Il n'y eût pas de panique sur le champ de bataille.

A l'heure actuelle la question est de sortir les troupes russes d'un cul-de-sac formé au nord-ouest de Riga, afin de livrer bataille aux Allemands sur le chemin Riga-Venden. Après l'évacuation du secteur de Riga, les lignes russes vont se trouver considérablement raccourcies et le front s'étendra de Riga à Venden, sur la rivière Aa.

* * *

Le premier appel aura lieu bientôt

Ottawa, 6. — La première classe appelé au service militaire comprendra les garçons et les veufs sans enfants, de 20 à 34 ans.

Aussitôt appelé, ceux-ci devront se rapporter aux autorités militaires pour demander leur exemption. Ils trouveront des formules à tous les bureaux de poste du Dominion.

Ceux qui se rapporteront pour service seront considérés ensuite comme des militaires en congé. Ceux qui ne se rapporteront pas seront cités en justice et ils s'exposeront à une punition assez forte prévue par la loi.

On s'attend à un nombre considérable d'exemption. Ceux qui sont nécessaires à la production agricole, un certain nombre d'ouvriers spécialistes ou qui ont des obligations de famille seront presques tous exemptés.

* * *

La réserve de blé

Washington, D. C., 6. — La réserve du blé disponible pour exportation est de 135,927,000 boisseaux en Australie, de 80,538,000 de boisseaux aux Indes et de 26,107,000 de boisseaux en Argentine, d'après les chiffres obtenus au bureau de l'administration des Vivres des Etats-Unis. S'il était possible de transporter aisément ce blé pour les Etats-Unis, le problème du blé pour les Etats-Unis serait solutionné. Mais le manque de navires est le grand obstacle, car la route est trois fois plus longue et le danger des sous-marins deux fois plus grand. Une grande partie de ce blé, cependant, est expédié des ports de l'Atlantique.

Une nouvelle récolte aura lieu en Australie, aux Indes et dans l'Argentine, cet hiver. La récolte de l'Argentine est estimée à 239,575,000 de boisseaux, ce qui est un record. Ce blé se vend $1.25 le boisseau.

* * *

Si l'on met fin à la panique

Pétrograd, 6. — L'organe militaire du front de Riga est d'opinion que les Allemands étaient en état de traverser la Dvina parce qu'ils connaissaient parfaitement la position de toutes les batteries russes, et pouvaient ainsi les réduire au silence.

Dans les cercles militaires on dit qu'il est impossible pour le moment de dire quelle ligne les troupes russes vont occuper. Tout dépend du succès qu'on aura à arrêter la panique qui existe en arrière de l'armée, où le désordre est considérable.

"Actuellement, dit ce journal, les troupes les plus braves seules soutiennent le choc des attaques. Le bombardement de la côte au sud de Pernau pourrait bien indiquer que les Allemands se préparent à débarquer au raccordement de chemins de fer reliant Reval, Jacobstadt et Pakoff.

Le sort de la flotte russe

New-York, 6. — Un cable spécial de Londres au "New-York World", dit:

On craint beaucoup ici sur le sort de la flotte ruse, car sa sûreté dépend de l'attitude que prendront les armées russes.

Tout indique maintenant d'une manière évidente que les Allemands ont l'intention de faire de Reval le centre de leurs opérations dans le golfe de Finlande dans le but de prendre Pétrograd, pouvant ainsi couper la ligne vitale de communications avec Archangel. Ils devront entreprendre une active campagne s'ils veulent réussir avant la fermeture du golfe de Finlande. Le moral de la flotte russe ne permet pas d'espérer qu'elle pourra remporter une victoire sur la flotte allemande.

L'Allemagne a l'oeil sur la flotte russe, et on croit ici, que la flotte russe tombera aux mains des Allemands avant même la ville de Pétrograd. Les experts navals espèrent que la flotte russe sera détruite par les marins russes eux-mêmes dans le cas où sa capture deviendrait certaine.

* * *

Pertes sous-marines

Londres, 6. — Le nombre des vaisseaux-marchands anglais coulés par les sous-marins ou les mines au cours de la semaine dernière s'élève à 20 de 1,600 tonnes et plus, et à 3 de moindre tonnage. Le rapport dit:

Arrivages, 2,384; départ, 2,432.

Cinq vaisseaux furent vainement attaqués.

* * *

On renverra les enfants

Londres, 7. — Voici quelque temps l'ordre a été donné que tous les jeunes gens de moins de 17 ans fussent renvoyés au Canada. On rassemble maintenant un nombre considérable de ces adolescents dans les divers camps canadiens, en Angleterre. On les envoie au dépôt de libération ou avec les soldats plus âgés devenus impropres au service; ils attendent le départ d'un transport. Les commandants déclarent que ces jeunes gens leur ont donné plus de fil à retordre qu'aucune autre catégorie de soldats.

* * *

La Serbie protesterait

Nice, France, 6. — Nicolas Pachitch, premier ministre et ministre des Affaires Etrangères, doit publier une protestation contre la proposition de paix de Benoît, se basant sur le fait que le Pape n'a pas mentionné la Serbie.

* * *

Sur les hôpitaux

Londres, 6. — Au cours de la nuit du 4 au 5 septembre, les aviateurs ennemis ont lancé des bombes sur trois hôpitaux. Des combats locaux et des rencontres entre patrouilles ont eu lieu pendant la nuit au sud-est de Saint-Julien et à l'est de Fleurbaix.

Dans le golfe de Riga

Pétrograd, 6. — Des navires de guerre allemands sont apparus dans le golfe de Riga. La ligne du front de Riga est rompue depuis deux jours sur une largeur de soixante verstes et pendant toute la journée de mardi, l'ennemi a poursuivi énergiquement son offensive, en particulier au nord d'Uxkull pour briser la voie ferrée Riga-Vendun.

* * *

Une autre merveille

Victoria, C. A., 7. — Les Sept Merveilles du monde sont jetées dans l'ombre par cette merveille des merveilles qu'est "la vallée des dix mille cratères" en Alaska. Telle est la déclaration faite par Robert W. Griggs, qui arrive, avec quelques compagnons, d'une longue excursion scientifique dans cette région.

La vallée qui a une superficie de 100 milles carrés, seulement, contient non pas dix mille, mais littéralement des millions de cratères fumants. Le plus considérable, connu sous le nom de Katmai, est certainement le cratère le plus grand qui soit au monde, ayant neuf milles de circonférence et 3,000 pieds de profondeur.

Les explorateurs ont découvert une rivière de boue de dix-sept milles de long. Ils ont dressé la carte d'un territoire de 1,600 milles environ jusqu'ici inconnu des cartographes.

NOUVEL APPEL

La semaine dernière nous avons lancé notre petite propagande destinée à mieux faire connaître notre Manitoba et les occasions d'établissement facile qu'offre notre province. Avec les ressources que nous ont procuré certains zélateurs de la colonisation et dont nous avons déjà donné la liste antérieurement, nous ferons parvenir la Liberté dans trois cents foyers, à Québec, aux Etats-Unis et ailleurs, et cela chaque semaine pendant trois mois.

Nous voudrions faire davantage, envoyer mille numéros au lieu de trois cents, mais nous ne pouvons pas, la prudence étant la mère de la sûreté, et un travail ultérieur que nous nous proposons bien de faire demandant comme première condition que nous nous tenions en vie. Mais, — et c'est ce que nous intitulons un nouvel appel, — ce que nous ne pouvons pas faire, nos lecteurs peuvent le faire, et à fort peu de frais.

Au risque de fatiguer nos lecteurs, nous leur demandons de nouveau, surtout pour les trois mois qui vont suivre, de ne pas jeter **la Liberté** au panier après l'avoir lue, mais de l'expédier à un parent ou ami de Québec, des Etats-Unis ou d'ailleurs. Notre propagande, qui nous coûte passablement d'efforts, malgré son peu d'ampleur, serait du coup multipliée par dix.

Le Gouvernement vient de dépenser une jolie somme d'argent pour faire imprimer une jolie brochure en français afin de faire connaître le Manitoba. Nous serions bien surpris s'il s'en tire à moins d'un cinq ou six cents piastres.

Chaque numéro de la **Liberté** d'ici trois mois sera presque l'égale de cette brochure comme résultat pratique, si nos abonnés veulent bien faire l'acte patriotique d'adresser le numéro de leur journal à un parent ou un ami d'ici trois mois. C'est-à-dire que cette petite campagne qui coûterait si peu à chacun équivaudrait à une dépense de quatre à cinq mille piastres, si elle devait consister à imprimer des brochures et à les répandre. Et quand on songe que pour atteindre ce résultat, un acte de bonne volonté, un grain de patriotisme et quelques timbres d'un sou suffiraient!!

Et pourtant nous nous demandons avec angoisse: "N'allons-nous pas avoir cette fois encore l'apathie pour toute réponse?"

L'oeuvre presse plus qu'on ne saurait dire, et pour l'accomplir il faut l'effort commun. Voulez-vous y songer deux minutes et prendre une résolution pratique?

DES PERLES

M. H. H. Horne, l'illustre auteur du traité de "Philosophie de l'Education", qui se trouve entre les mains de nos élèves, a fait la découverte d'une perle merveilleuse.

"La démocratie souffrirait, dit-il, si le gouvernement allait faire "enseigner la religion à l'école."

Evidemment, Monsieur le philosophe est amateur de mots sonores, et assez creux sous sa plume; il a l'air d'en ignorer passablement la signification. Mais ça n'a pas d'importance; M. Horne écrit pour l'effet.

Nous avons vu dans un précédent article, comme il torture la théologie et prend du galon avec l'éthique. Maintenant le voilà rendu à la démocratie, et tout à l'heure il va nous parler de l'**homogénéité** de la démocratie!!

Evidemment, Monsieur est un savant, et si la galerie ne le gobe pas, ce ne sera certes pas de sa faute.

Donc, mortels ordinaires, apprenez que la **démocratie** doit souffrir de l'introduction de la religion dans l'école.

La démocratie, c'est le régime du gouvernement du peuple par le peuple. Monsieur Horne nous concédera, croyons-nous, cette définition du grand mot qu'il emploie. Nous l'avons déjà fait remarquer: ce monsieur ne semble pas fort en définition; c'est plus commode quand on veut faire passer de la marchandise frelatée sous une étiquette de belle apparence.

La démocratie étant donc le gouvernement du peuple par le peuple, la conclusion à tirer va être celle-ci: Il est contraire aux intérêts du peuple que la religion soit enseignée à l'école.

C'est évidemment une horreur, et Monsieur Horne ne doit pas vouloir dire cela. Les mots ont une signification propre, mais M. Horne est plus large. Voyons un peu quelle raison donne Monsieur le philosophe.

"La démocratie, — dit-il, — souffrira de l'effort du gouverne-"ment pour faire enseigner la religion à l'école, parce que une "partie des électeurs retireront leur support au gouvernement qui "ne serait plus libre au point de vue religieux."

C'est un peu **entortillé**; mais cela veut dire en d'autres termes qu'il y a inconvénient pour le gouvernement à se mêler de ce qui ne le regarde pas. Du moment qu'il veut entrer sur un terrain réservé aux parents, il est clair que sa position sera difficile et fausse. Mais il y a un remède. Dans le régime de la démocratie, le Gouvernement règlera la difficulté en mettant tous les parents à la porte.

C'est beau la démocratie!

Cela ressemble beaucoup au gouvernement démocratique Borden. Le peuple en immense majorité ne veut pas du régime de la conscription, le gouvernement l'impose de force, appuyé par une majorité de valets. Ça, c'est le gouvernement du peuple par le peuple. Vive la démocratie!

Ce même gouvernement amène un projet de loi qui comporte, disent les experts, une perte de cent millions pour le pays. Il y a cent millions d'actions dans le C. N. R. qui ne valent rien du tout, disent toujours les experts. Le gouvernement Borden, très démocratique, vient les acheter à leur pleine valeur. L'opposition se récrie; il lui met le bâillon, et Baptiste paiera. C'est beau la démocratie!

Vraiment, à l'encontre de l'avis de Monsieur Horne, nous croyons qu'une petite dose de religion introduite dans cette démocratie ne ferait pas de mal. Un peu de conscience chez les gouvernants, cela veut dire bien des gros sous de plus dans le gousset de Baptiste, mais ce ne serait pas de la démocratie.

Vive donc la démocratie à Monsieur Horne! Vraiment, on n'est pas philosophe et pédagogue pour dire comme tout le monde!! Monsieur prodigue les perles!!

N'oubliez pas que Monsieur est un ancien professeur de philosophie et de pédagogie. Il a fait inscrire à la première page du livre que nous examinons: "All rights reserved".

Nous conseillons à notre Ministre de l'Instruction Publique de le faire porter à la pharmacie et de lui faire coller au dos l'étiquette "**Poison**" avec la traditionnelle tête de mort.

DANS LE MONDE

Accident au pont de Québec

Québec, 5. — Hier après-midi, au pont de Québec, du côté sud, des pièces de fer, pesant plusieurs tonnes et servant à accrocher la travée centrale, sont tombées au fleuve. Deux ouvriers, M. Corriveau, de Sillery, et Desehênes, de Saint-Romuald, ont été blessés lors de cet accident. Ils ont été transportés dans leurs familles. On fait des travaux pour retirer de l'eau ces pièces de fer. La rumeur veut que, si on les repêche à temps, on posera la travée centrale, le 17 de ce mois.

• • •

Asphyxiés

Montréal, 6. — Au cours d'un incendie qui a détruit une boutique de barbier, de bonne heure ce matin, à Rosemont, Alphonse Desjardins et son ami Barrette, ont perdu la vie par asphyxie.

• • •

Attentat meurtrier

Montréal, 5. — Un Italien du nom de Rosano a été victime d'un attentat meurtrier à 11 heures cet avant-midi, rue Clarke. Il est sérieusement blessé d'une balle de revolver. L'assaillant est disparu.

• • •

Cinq arrestations. — Deux coupables se font délateurs. — Un vétéran anglais de la guerre sud-africaine.

Montréal, 5. — Les personnes arrêtées hier, en rapport avec l'attentat à la résidence de Lord Athelstan, à Cartierville, sont Henry Arsenault, Louis Bolduc, Joseph Paquette, Jos. Tremblay et Arthur Blackwell. Elles ont comparu hier après-midi, devant le magistrat St-Cyr, et maître Alban Germain a demandé leur mise en liberté sous caution. L'avocat de la couronne, Mtre Pelissier, s'y est opposé et le magistrat a annoncé qu'il ferait connaître sa décision cet après-midi.

Blackwell est un soldat anglais, vétéran de la guerre sud-africaine; il est âgé de 44 ans. La police croit que c'est lui qui a fabriqué la bombe qui a causé tant de dégâts à la résidence de Lord Athelstan. Ce serait lui aussi qui aurait mis le feu à la mèche.

On se rappelle qu'il y a quelques jours à peine la police accusait le nommé Handfield, qui s'est suicidé, cerné par la police, et Monette, de ce crime. Ce dernier semble avoir réussi à jouer les policiers lancés à sa poursuite du côté de Saint-Canut.

On le croit revenu à Montréal, où il est beaucoup plus facile de s'échapper.

Lalumière et Tremblay sont, dit-on, passés du côté de la police, à laquelle ils ont fourni toutes les informations qu'ils possèdent sur leurs complices. En reconnaissance de leurs services, la police retirerait les accusations portées contre eux.

Lalumière a déjà fait parler de lui lors de l'élection de l'ancien ministre, aujourd'hui le juge Coderre.

• • •

Autres bombes

Montréal, 5. — Deux bombes ont été trouvées, ce matin, par la police. Elles complètent la quantité de dynamite volée aux carrières Martineau.

Monette n'a pas encore été appréhendé et les agents secrets lancés à sa poursuite dans le comté de Terrebonne sont revenus à Montréal ce midi. Ils repartirent sur une nouvelle piste cet après-midi.

• • •

Montréal devient bilingue

Montréal, 5. — Lentement, mais sûrement peut-on dire, la ville de Montréal perd le cachet exclusivement anglais, que lui donnaient naguère ses affiches officielles ou commerciales exclusivement anglaises.

Le français prend une place de plus en plus considérable dans les annonces et tout en se faisant quelque peu tirer l'oreille, les autorités commencent à faire au français la place à laquelle il a droit dans une ville presque aux trois quarts français.

La dernière innovation dans cette voie, consiste en une inscription bilingue, peinte en blanc sur fond rouge, que les autorités municipales ont fait poser sur les avertisseurs à incendies. Il convient de les féliciter et de les encourager à continuer à rendre justice aux contribuables canadiens-français de Montréal.

• • •

Enfant empâlé sur une fourche

Saint-Edouard, Lotbinière, 5. — Un terrible accident s'est produit ici, ces jours derniers. Un jeune enfant de 7 ans, fils unique de M. Joseph Lauzé a eu le corps perforé par une fourche. Le petit bambin était monté sur un voyage de foin que ses parents rendaient à la grange; avant de descendre on lança les fourches en bas, dont l'une resta perpendiculaire, le manche enfoncé dans le sol. L'enfant, dans son imprévoyance, en s'élançant dans le vide, alla s'abattre sur cette fourche, qui s'enfonça dans l'abdomen, et dont l'un des fourchons sortait par le côté.

Malgré l'horreur de sa situation, le petit malheureux ne perdit pas connaissance et essayait de se dégager. Sa mère se porta à son secours, et eut l'énergie d'enlever l'instrument fatal, qui laissa une plaie béante d'où s'échappaient les intestins.

• • •

Les Allemands se préparent à évacuer les Flandres

Washington, 6. — Des dépêches reçues ici aujourd'hui annoncent que les autorités militaires allemandes ont fait retirer la population civile en arrière de la ligne Thourout-Courtrai-Roulers dans les Flandres. C'est un territoire de quelques milles de profondeur en arrière de leurs lignes actuelles qu'elles font ainsi évacuer. On se demande avec intérêt quel est le but de cette mesure extraordinaire. Presque tout ce territoire étant plus bas que le niveau de la mer, il se pourrait que les Allemands, ne pouvant plus se défendre contre les attaques anglaises, se décident à l'abandonner après l'avoir inondé.

• • •

La récolte en Saskatchewan

Regina, 6. — Quatre-vingts pour cent du blé de la province est maintenant coupé, d'après le rapport hebdomadaire du département de l'agriculture. Environ 25 pour cent de l'orge et de l'avoine est aussi coupé. De légères gelées ont eu lieu ces jours derniers, mais n'ont causé que des dommages insignifiants. D'une manière générale, la température a été favorable et les récoltes seront générales vers la fin de cette semaine. La main-d'oeuvre est presque suffisante avec le concours des hommes d'affaires.

• • •

Bonne leçon

Trois-Rivières, 6. — Un groupe de matelots anglais d'un navire de transport récemment arrivé dans le port, a tenté de faire un mauvais parti à des jeunes gens, Canadiens français, samedi soir, vers minuit.

Les matelots insultèrent ces derniers, les traitant de "Slaskers" et leur lancèrent toutes sortes d'injures semblables. Les insultés ne ne perdirent pas de temps et se ruèrent sur ces quelques Anglais et après en avoir précipité sur le sol l'un d'eux qui se déchira le visage, ils mirent les autres en fuite sur la place du Marché, où une nouvelle rixe recommença. La police intervint et arrêta deux matelots qui furent logés au poste No 1 pendant que les autres étaient reconduits à leur navire.

• • •

Le conscription serait illégale

Montréal, 6. — Des députés qui sont opposés à la conscription croient pouvoir faire annuler la loi de conscription telle qu'elle existe actuellement, disent les rumeurs, en alléguant que cette loi se trouve inconstitutionnelle, parce que la sanction royale fut donnée d'une manière irrégulière. Le juge Duff, de la cour suprême, qui a signé le bill comme gouverneur-général suppléant, n'aurait pu le faire parce qu'il venait d'accepter la position de juge en chef de la cour des exemptions. On dit qu'il n'avait aucune autorité à signer une loi qu'il est lui-même chargé d'administrer.

• • •

Autre raid sur Londres

Londres, 6. — Un autre raid aérien a eu lieu. La côte anglaise a été bombardée ainsi que le district de Londres. Le bulletin officiel dit:

Un nombre considérable d'aéroplanes a traversé la côte sud-est à 11 heures, hier soir, et jeté des bombes à nombre d'endroits. Quelques-unes des machines se rendirent au-dessus du district de Londres et jetèrent des bombes.

Les rapports sur les dommages ne sont pas encore arrivés.

• • •

Le prix du charbon

Winnipeg, 6. — Le prix du charbon est monté de 50 sous dans notre ville. Le prix du charbon domestique est maintenant de $12.50 la tonne. On donne pour raison de cette augmentation les troubles chez les mineurs.

• • •

Forte amende

Spalding, Angleterre, 6. George Thompson, un fermier du Lincolnshire, a été condamné à une amende de $27,000 pour avoir vendu des patates au-dessus du prix fixé par le contrôleur des vivres. Il vendit ses patates à une moyenne de 15 louis la tonne tandis que le prix fixé par le contrôleur est de 11 louis 10 sheling.

Thompson a vendu plus de 1,000 tonnes de patates au-dessus du prix fixé.



LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer, et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.





ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA
47, rue Masson, S.-Boniface
C. P. 20. — Tél. M. 4928

Les commissions scolaires qui n'auraient pas encore trouvé d'institutrice pour le prochain terme scolaire sont priées de s'adresser, le plus tôt possible, à l'adresse sus-mentionnée.

Nous tenons beaucoup à posséder une liste complète des commissaires d'écoles des centres français. Nous serons donc grandement obligés à ceux qui auront la bonté de nous faire parvenir ces renseignements.

Un comité permanent s'occupe actuellement de la formation de nouvelles sections paroissiales de l'Association d'Education et du fonctionnement de celles déjà existantes. Nous comptons sur un encouragement positif de nos paroisses.

SACRE-COEUR

70 familles visitées par le R. P. Normandin, O.M.I., ont donné à l'armée 22 recrues.

• • •

Le soldat J. Lauzon, fils de M. J.-B. Lauzon, est en permission.

• • •

Notre école compte déjà 170 élèves. Huit religieuses y professent. Le cours commercial bat son plein. Nos commissaires ont décidé d'apporter des modifications au programme afin de permettre à nos enfants de subir dans deux ou trois ans l'examen d'entrée. Le cours français demeure dans toute son intégrité.

• • •

La Société Saint-Jean-Baptiste a décidé à sa réunion de dimanche dernier de s'occuper activement du prochain bazar.

• • •

Le R. P. Chaumont, O.M.I., est maintenant résidant au Sacré-Coeur. Il s'occupera encore de ses missions sauvages.

• • •

Le R. P. Therrien, O.M.I., en vacance dans la province de Québec, sera de retour dans deux semaines.

• • •

Ce matin ont eu lieu les funérailles de Mme W.-R. Grant, 48 rue Juno. Elle n'était âgée que de 20 ans. Son époux et un tout jeune fils lui survivent. Mme Grant était la fille de M. Paul Lockstaedt, de Milwaukee. Le R. P. Normandin, O.M.I., officiait.

• • •

Tous les deux étaient malades. "Mon mari et moi étions toujours maladifs", écrit Mme Philippe May, de Coraopolis, Pa., "mais depuis deux ans, c'est à dire depuis que nous avons commencé l'emploi du Novoro du Dr Pierre nous n'avons plus eu besoin de médecin." Ce vieux remède herbeux, très renommé, améliore le sang et fortifie le corps. Ce n'est pas un remède de pharmacie, mais il est fourni par des agents spéciaux. S'adresser au Dr Peter Fahrney and Sons Co., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

• • •

SAINT-BONIFACE

Baptêmes

Le 2 septembre. — Joseph-Louis-Paul-Antonio, fils de Joseph Martin et de Liliane Fredette.

Le 2 septembre. — Marie-Jeanne-Cécile, fille de Louis-Edmond Delisle et de M.-E. Boivin.

Le 8 septembre. — Elsa-Irma-Octavie, fille de Auguste De Leeun et de Marthe Elewant.

• • •

Mariages

Le 1er septembre. — Léo Gauthier et Mathilda Versehoot.

Le 3 septembre. — Paul-Emile Leveillé et Marie-Ida Pelletier.

Le 3 septembre. — Antonio-Napoléon Labelle et Juliette Lavoie.

Le 4 septembre. — Pierre Gladu et Anna Tourond.

• • •

Sépultures

Le 2 septembre. — Georgine, décédée la veille à l'âge de cinq mois et demi, fille de Georges Johnson.

Le 7 septembre. — Lucien, décédé la veille à l'âge de quinze mois, fils de Armand Chénier.

LE TOURNOI DE TENNIS

Le grand tournoi de tennis au profit de l'Association d'Education s'est pratiquement terminé samedi et dimanche derniers. A part les concours des dames, les doubles mixtes et les simples handicap, tous les concours sont terminés.

Dans les simples pour hommes, M. A. de Jardin, le vainqueur de l'an dernier, a encore réussi à sortir vainqueur. Dans la semi-finale, E. Prendergast sembla un moment devoir battre le champion et le força à tous les expédients de son répertoire; mais finalement il succomba et De Jardin entra dans la finale.

Dans la ronde décisive, Lacerte fit une lutte serrée pendant le premier set mais succomba facilement dans le second, De Jardin sortant vainqueur par le score de 6—4, 6—1.

La finale des doubles fut cependant très contestée et très intéressante. De Jardin et Trudel, après leur victoire de la veille contre Roy et Bégin, semblaient les favoris; d'un autre côté E. Prendergast et Lacerte se devaient une revanche de leur défaite de l'an dernier; on s'attendait donc à une lutte sans relâche et on fut servi à souhait. Prendergast et Lacerte mirent toute voile dehors et gagnèrent vite le premier set à 6—3. Dans le second set, cependant, De Jardin et Trudel faisant un meilleur jeu d'ensemble réussirent à tenir tête à l'équipe locale et finalement à gagner le set par 7—5. Les chances étant égales, les deux camps opposés s'engagèrent dans le set décisif avec une égale détermination de remporter le match. De Jardin réussit à gagner son service et à prendre la première partie.

La partie suivante fut longuement débattue mais fut finalement gagnée par Prendergast et Lacerte. De Jardin et Trudel mirent le score à 2—1 en leur faveur puis leurs adversaires gagnèrent trois parties de suite, faisant 4—2. De nouveau une longue partie suivie et une autre et le score fut 4—4. Alors Prendergast et Lacerte s'élancèrent au filet et par des smashes bien placés furent tôt fait de gagner les 2 parties suivantes et le match à 6—4.

Ces deux derniers matches étaient pour la possession des coupes Cusson et Dubuc, respectivement.

Une autre bataille royale fut la finale des doubles handicap. De Jardin et Trudel réussirent à la gagner, contre Roy et Lacerte, mais non sans avoir perdu un set à 6/4. Roy et Lacerte, qui forment une combinaison de premier ordre, étaient certainement les favoris, mais tous les deux se ressentaient évidemment de la fatigue des joutes des jours précédents, et bien qu'ils réussirent à dominer le court pendant le deuxième set du match, ils ne purent continuer leur poussée et faillirent dans le set final.

Les autres concours seront complétés dans le cours de la semaine; nous en reparlerons la semaine prochaine.

En somme, bien que le public n'y ait pas manifesté autant d'intérêt qu'on aurait pu l'espérer, le second tournoi de tennis de l'Association d'Education aura été un succès. On peut estimer que les recettes totales approcheront la jolie somme de $150.

Les coupes et les prix seront présentés aux gagnants dimanche prochain.

LE BLE A $2.21

Le "Board of Grain Supervisors for Canada" a annoncé hier soir qu'il fixait pour la vente du blé les prix suivants:

No 1 Man. Northern. $2.21
No 2 Man. Northern. $2.18
No 3 Man. Northern. $2.15

Le prix minimum ne devra jamais être inférieur de plus de quatre sous à ces chiffres.

Le prix des autres qualités de blé sera déterminé et fixé dès que l'on aura obtenu certains renseignements concernant la récolte.

UN APPEL AU PATRIOTISME

Il est à espérer, — non ce serait émettre un doute, — il est certain que pas un Canadien-Français trouvera que le mot Patriotisme donné à cet appel n'est pas le seul qui puisse lui être appliqué, lorsqu'ils sauront que c'est pour l'école du Sacré-Coeur, la seule école française de Winnipeg. Pour son soutien, il faut absolument lui procurer le nerf de la guerre, c'est-à-dire: "l'argent".

C'est donc dans ce but que la paroisse veut organiser un bazar et aussi pour venir en aide à notre église. Aussitôt cette idée émise de généreuses personnes se sont empressées d'envoyer de magnifiques dons. Ultérieurement la liste en sera publiée avec les noms des donateurs et le détail des objets, comme témoignage de sincère reconnaissance. Cet appel a pour but de rendre la chose publique, de manière à éviter aux organisateurs les reproches qui pourraient leur être faits par les Patriotes, — et vous l'êtes tous, — qui auraient ignoré l'organisation de cette bonne oeuvre.

En attendant l'époque où aura lieu le bazar, époque qui sera de la part de tous un véritable pèlerinage canadien-français à la paroisse du Sacré-Coeur, tous les dons, petits ou grands, seront reçus avec la même gratitude au presbytère par le R. P. Normandin, curé.

Merci d'avance à tous ceux qui se joindront à nous pour crier du fond du coeur: Vive l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg".

EN ROUTE POUR SAINT-LEONARD DE CAMPERVILLE

Comme plusieurs Canadiens voudraient encore se rendre à Camperville pour prendre à Saint-Léonard un de ces bons homesteads dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, une nouvelle et dernière excursion de colons partira de Winnipeg le 10 octobre prochain pour cette région. Ceux qui y prendront part auront l'avantage d'un passage gratuit dans le bateau de la Mission, qui les attendra à Winnipegosis. Pour en profiter, s'adresser au R. P. A.-G. Morice, O.M.I., Saint-Boniface, Man.

BEAU SUCCES

M. Jos. Clément, de Saint-Boniface, a obtenu les premiers prix pour son jardin lors de l'exposition de fleurs et légumes au Bureau Industriel de Winnipeg.

Nos félicitations.

La fabrication du whiskey

Washington, 8. — La fabrication du whiskey cessera aux Etats-Unis à 11 heures ce soir. Des millions de minots de grains qui seraient dépensés pour la fabrication de ce breuvage, seront maintenant disponibles pour la fabrication des vivres. L'alcool de boisson est tellement liée à l'alcool de commerce qu'il est impossible de dire au juste pour le moment quelle quantité de blé sera donnée aux bouches par cette mesure de prohibition.

Sur les 100,000,000 de minots de blé qui vont chaque année à la fabrication de l'alcool, on calcule que 40 pour cent servent à faire le whiskey et les autres liqueurs alcooliques. Les distilleries américaines produisent environ chaque année 146,000,000 de gallons d'alcool commercial. La fabrication de ce dernier alcool va continuer sur une plus grande échelle que par le passé, et quelques-unes seulement des distilleries américaines devront fermer leurs portes.

Boston, 8. — Quatre des distilleries de l'état devront fermer aujourd'hui leurs portes à cause de la loi de prohibition. Les autres distilleries devront ne produire que de l'alcool pour fins commerciales.

DEMANDE A LOUER

Maison pouvant servir de restaurant. Avec demi acre de bon terrain pour jardinage. A proximité d'une église catholique et d'une gare. Adresser la Liberté.

PERDU

Sacoche blanche au crochet, contenant chapelet monté en or, monnaie, etc., le 3 septembre, rues Provencher ou Aulneau. Récompense.

Mlle C. Dubuc,
205 rue Eugénie,
Tél. M. 187 Norwood.

A VENDRE

Maison à vendre, avec étable et puits. Très bien située, près de l'église. Pour tous renseignements, s'adresser à

Mme Girardin,
Dunrea, Man.